

NGANKABE, la prétendue reine des Baboma

# NGANKABE

## la prétendue reine des Baboma

d'après H.-M. Stanley

PAR LE

**R. P. M. STORME**

MISSIONNAIRE DE SCHEUT

PROFESSEUR AU SCOLASTICAT DE SCHEUT

À KATOKA-LULUABOURG (CONGO BELGE)

# INGANKABE

## la prétendue reine des Babomas

A. Les Régis à l'étranger	14
B. LA QUÊTE DE LA REINE DES BABOMAS	18

d'après H.-M. Stanley

### DOCUMENTS

A. « Les Régis à l'étranger » de la main de Van Deynse	42
B. Les Régis à l'étranger (1881-1893)	42
C. Les Régis à l'étranger (1893-1900)	50

### TAB. II

Mémoire présenté à la séance du 21 novembre 1955.  
Rapporteurs : R.P. E. BOELAERT et M. J. STENGERS.

# NGANKABE, la prétendue reine des Baboma

---

## INTRODUCTION

Bien qu'elle n'ait point joué un rôle de quelque importance dans l'histoire du Congo, NGANKABE (1) n'en est pas moins connue, grâce surtout au récit vivant que STANLEY donne de sa rencontre avec elle sur la rivière Mfini.

Cette fameuse « reine des Baboma », qui a excité l'admiration du célèbre explorateur, serait-elle dans la suite entièrement disparue de la scène ?

Parmi tant de voyageurs qui, après STANLEY, ont abordé à Mushie ou dans les environs, quelques-uns au moins doivent être entrés en contact avec cette femme, le « principal personnage de la région » ; s'ils ont laissé quelque relation plus ou moins circonstanciée de leur voyage, ils n'auront pas oublié d'y noter cet événement.

Et dans les souvenirs des vieux indigènes de Mushie aussi, une « célébrité » telle que NGANKABE doit occuper une place d'honneur.

Ainsi nous nous sommes mis à rechercher des renseignements, non seulement dans les récits des voyageurs, mais encore chez les vieux indigènes de la région de Mushie.

La présente étude veut résumer les premiers résultats de ces investigations.

(1) On trouve : Gankabi, Nga-Nkabi, Mouakobé, Ngankabi, etc. Les vieux de Mushie prononcent : Ngankábe ou Ngankábi, parfois aussi Ngakábe ou Ngakábi.

Pour le nom du village, nous adoptons l'orthographe Mushie, bien que les indigènes prononcent Musié, Musyé.

## I. RENCONTRES AVEC NGANKABE

### A. Stanley.

1. STANLEY est le premier Blanc qui eut l'honneur de faire la connaissance de NGANKABE. C'était en mai 1882, lors de son voyage d'exploration qui lui fit découvrir le lac Léopold II <sup>(1)</sup>.

*L'En Avant* s'arrêta devant Mushie dans l'après-midi du 21 mai. NGANKABE était absente, en voyage sur la rivière Mfini.

STANLEY reprend sa route et remonte les eaux noires de la Mfini. Le lendemain, dans les environs de Mboutchi <sup>(2)</sup>, il voit s'approcher deux pirogues qui descendent la rivière. Dans la première se tient une femme qui « joue vigoureusement de l'aviron et ramène, de temps en temps, le bras droit à la hanche, d'une façon très originale ». C'est NGANKABE.

*L'En Avant* fait halte. « Elle, écrit STANLEY, sans la moindre hésitation, sans le plus léger signe de timidité, manœuvre de façon à amener bord à bord avec nous son canot qui n'a pas moins de quatorze mètres de longueur. Cela suffit, cela seul dénote du caractère ».

Pendant que NGANKABE, le poing sur la hanche, tout en écoutant les explications de l'interprète ANKOLI, dévisage les Blancs (STANLEY et le mécanicien CHRISTOPHERSEN), STANLEY, lui aussi, examine la reine :

« A part la chevelure et la couleur de la peau, cette femme n'a rien du type nègre. Dessinez un portrait de Martha Washington ; colorez-le d'une teinte bronzée, ornez la tête de cheveux courts et crépus, et vous aurez sous les yeux le portrait de Gankabi. Si c'est un portrait en pied que vous esquissez, représentez une stature de 1 m 70, des

(1) Voir : *Cinq années au Congo*, pp. 294-297.

(2) Ce village, que la *Biographie Coloniale Belge*, t. II, col. 164, confond avec Mushie, peut être Mbunzi (Mbunyi) actuel, qui se trouve sur la Mfini, à quelques km de Mushie.



épaules carrées, des lignes pleines, le tout couvert d'un ample vêtement d'herbes sèches, sauf le buste et les pieds qui sont nus. Et n'ajoutez aucun ornement, à l'exception d'un bracelet de cuivre entourant le poignet. Voilà l'image vivante de la reine ».

Sa physionomie « austère, sans mobilité, aux yeux fixes, résolu, et au regard sincère », est, selon STANLEY, d'un genre excessivement rare parmi les femmes africaines.

« L'air décidé qui appartient à ce type n'exclut pas une certaine douceur féminine ; les sourcils sont étroits et le menton légèrement rentré » ... « Chose curieuse, toutes les femmes offrant ces particularités physiques — toutes celles que j'ai rencontrées du moins — font partie de la classe dirigeante... »

— Ainsi vous êtes Boula-Matari ?

C'est NGANKABE qui entame la conversation avec l'explorateur. Et quand elle questionne, elle a l'intonation de voix « d'un juge interrogeant un prévenu ».

— Venez avec moi... Suivez-moi sur-le-champ à Ngete...

Quand elle exprime un désir... Mais cette femme ne désire pas, elle veut, elle ordonne. Aussi finit-elle par décider STANLEY à la suivre jusqu'au village le plus proche : il doit l'y attendre pendant qu'elle va chercher ses bagages à Ngete <sup>(1)</sup> ; elle reviendra le prendre pour le conduire à Mushie.

Mais STANLEY, après une heure d'attente, profite de l'absence de NGANKABE pour s'esquiver. L'*En Avant* reprend sa route, remontant la Mfini, et file bientôt à toute vitesse devant Ngete, malgré les vives protestations de la reine et des habitants du village « ameutés sur la berge par la volonté de Mme Gankabi ».

2. Tel est le récit de STANLEY. A vrai dire, il ne manque pas de nous inspirer une certaine défiance.

(1) Ngete, qui n'existe plus, était un grand village sur la rive gauche de la Mfini.

Une rencontre si brève... une conversation par l'intermédiaire d'un interprète... Cela suffit-il pour justifier un jugement aussi franc et aussi catégorique sur le caractère d'une personne ?

Il est vrai que STANLEY, revenant du lac Léopold II, s'est arrêté à Mushie et qu'il y a retrouvé NGANKABE ; mais l'explorateur était si gravement malade qu'il ne peut avoir eu l'occasion ni l'envie d'étudier la reine. Aussi se borne-t-il à dire qu'il s'est « excusé auprès de Gankabi de lui avoir faussé compagnie » (p. 309).

Le portrait de la « Martha Washington » noire porte les traces de l'exagération, de l'idéalisation. Cet enthousiasme un peu outré !... Ce ton infaillible, alors qu'il est si difficile de *lire* un caractère !... Et le caractère lui-même !... Une femme extrêmement vigoureuse, décidée et autoritaire, le type d'une virago, le modèle de femme au caractère viril ! L'on peut se demander si ce portrait n'est pas forcé, s'il ne contient pas trop d'éléments subjectifs, certaines interprétations personnelles, trop personnelles, de son auteur.

Nous sommes porté à croire que STANLEY s'est laissé entraîner par son enthousiasme et son imagination.

Avant de se trouver en sa présence, STANLEY connaissait et admirait déjà NGANKABE, cette « célébrité » dont on lui avait parlé avec éloge, cette « reine de Mousyé, amie de Gobila et principal personnage de la région », « mère de Bogoukou et reine des Ouaboumas » (pp. 294 et 296).

Il n'est pas difficile, d'ailleurs, de repérer les sources où il a puisé ses informations.

Tout d'abord, les trafiquants noirs du Stanley-Pool.

Depuis longtemps déjà, les Bateke du Pool achetaient aux tribus riveraines de l'amont des défenses d'éléphant, pour les revendre aux marchands du Bas-Congo qui les portaient vers la côte. Les principaux fournisseurs des marchés de Mfwa et de Kintambo étaient les Bateke

du chenal et les Babangi ou Bayanzi du fleuve : ceux-ci descendaient régulièrement vers le Pool, leurs canots chargés d'ivoire et d'autres produits indigènes.

Or, une quantité considérable de ces marchandises provenait de la région de la Mfini. Les Babangi remontaient souvent le Kwa et la Mfini <sup>(1)</sup> — ils venaient même jusqu'au lac Léopold II et dans la Lukenie <sup>(2)</sup> — pour y échanger leurs baguettes de cuivre (*mitako*) et leurs tissus, contre l'ivoire, la poudre de teinture rouge (*ngola*), la poterie et la bière ou vin de canne à sucre (*masanga*) de ces peuplades, surtout des Basakata, Badia et Ntomba. Très souvent même, les commerçants de Mushie s'imposaient comme intermédiaires dans ce trafic. Ils allaient acheter les produits de l'amont au marché de Ngete pour les revendre aux Bateke et Babangi qui venaient à Mushie ou à Mutwangusu <sup>(3)</sup>.

STANLEY parle à plusieurs reprises des trafiquants « Batékés..., By-Yanzis et Ba-Bangis » et de leur activité au Pool (pp. 197, 203, 237, 252, 262). Venu au Congo pour le compte du C.E.H.C., il devait entre autres s'enquérir des « conditions véritables auxquelles on traite dans ces contrées » (p. 262). On peut admettre qu'il ne s'est pas contenté d'opérer à Kintambo quelques « transactions expérimentales » (pp. 208 et 262), mais qu'il a en outre recueilli des renseignements sur toute l'activité commerciale des Bateke et Babangi-Bayanzi et sur les régions où ceux-ci faisaient leurs achats. C'est alors qu'on doit lui avoir parlé du Kwa, de Mushie et peut-être de NGANKABE.

Bien plus, il existait même des relations directes entre Mushie et le Stanley-Pool. NGANKABE, qui jouait un rôle

(1) Voir DE MEUSE, F., Exploration du Lac Léopold II, dans *Le Mouvement Géographique*, 1892, p. 113.

(2) STANLEY en parle aussi, *o. c.*, p. 308.

(3) Mutwangusu ou Mutwankuyu, sur la rive droite du Kwa, entre Mushie et Kwamouth.

important dans ce trafic avec les tribus étrangères, faisait elle-même le commerce d'ivoire avec les chefs de Kinshasa et de Kintambo <sup>(1)</sup>. En effet, les pirogues de Mushie, chargées d'ivoire, descendaient régulièrement le Kwa et le Congo vers « le marché aux draps de Stanley-Pool » (pp. 203, 286 et 292). Après un séjour de quelques semaines, parfois de plusieurs mois, à Kintambo où ils avaient une colonie, ces trafiquants s'en retournaient vers leur pays avec des « étoffes et autres marchandises européennes » <sup>(2)</sup>.

C'est ainsi que, au mois d'avril 1881, STANLEY fit, à Mfwa, la connaissance d'une certaine « Eela, femme de Kibiki, gros négociant établi sur le fleuve Koua » (p. 253). Après cette première rencontre, il revit IYILA <sup>(3)</sup> plus d'une fois à Léopoldville. « Fine mouche, cette Eela, écrit-il. N'ignore pas que l'homme blanc est riche, et ronronne, en conséquence, autour de lui pour lui arracher des cadeaux » (p. 253).

STANLEY savait bien que cette IYILA habitait le village de NGANKABE, puisque, arrivé à Mushie, il fit « demander Eela, épouse de Kibibi (*sic*) » (pp. 292-293). IYILA lui avait donc parlé de Mushie. N'aurait-elle rien dit d'une « célébrité telle que la reine de Mousyé » ?

Même si, au Stanley-Pool, ni les commerçants Bateke et Babangi, ni les chefs de Kinshasa et de Kintambo, ni les trafiquants de Mushie, ni IYILA ne lui ont parlé de NGANKABE, il nous reste toujours GOBILA et ANKOLI.

(1) DELCOMMUNE, A., *Vingt années de vie africaine*, t. I, p. 224.

(2) Voir : BENTLEY, W. H., *Pioneering on the Congo*, t. II, p. 66 ; Sir FRANCIS DE WINTON, dans *Le Mouvement Géographique*, 1884, p. 55 c ; KUND, *Ibid.*, 1887, p. 24 (voir pp. 41-42, n. 3).

(3) Au dire des vieux indigènes, IYILA n'était pas l'épouse, mais une concubine de KIBIKI, ou mieux KEBEKE. Ce KEBEKE n'était pas « établi sur le fleuve Koua » : c'était un Mobangi de la région de Tshumbiri, sur le fleuve Congo. Mais il venait souvent à Mushie, d'où IYILA l'accompagnait dans ses randonnées. IYILA, dit-on, n'a pas eu d'enfants. L'histoire de KEBEKE et de son fils BANZINGA est racontée par les Pères DE WILDE et BALTUS dans *Missiën in China en Congo*, 1892, pp. 26-29, et 1898, pp. 75-78.

STANLEY, se trouvant en présence de NGANKABE, dit expressément :

« Ankoli m'a parlé de Gankabi. Gobila également. Je sais que Gankabi, mère de Bogoukou et reine des Ouaboumas, est puissante » (p. 296).

GOBILA, chef de Mswata, connaissait bien NGANKABE, avec laquelle il faisait le commerce d'ivoire <sup>(1)</sup>. Certains vieux de Mushie se rappellent encore avoir vu chez eux le gros bonhomme qu'était le chef de Mswata. C'est GOBILA qui fournit à STANLEY, pour l'exploration du Kwa, quelques guides et interprètes, dont le principal était ANKOLI. Celui-ci connaissait personnellement NGANKABE, à qui il achetait souvent des articles de commerce (p. 309). Aussi la reconnut-il immédiatement au moment de la rencontre sur la Mfini.

Il n'y a donc pas de doute : STANLEY était informé de l'existence de NGANKABE. On lui avait décrit la femme comme une « célébrité », « reine de Mousyé », « reine des Ouaboumas », « mère de Bogoukou », « amie de Gobila », « principal personnage de la région »... Il admirait cette femme « puissante ». Il était impatient de faire sa connaissance.

Quand, ainsi préparé, il se trouva face à face avec NGANKABE, son enthousiasme et son imagination *devaient* apercevoir du caractère, de l'énergie, du cran, en tout, dans le moindre trait de son visage, dans le moindre geste, dans son attitude et dans ses paroles.

STANLEY a donné une image exagérée, idéalisée, de la figure de NGANKABE.

### 3. Il y a plus encore.

Certaines parties du récit de la rencontre nous paraissent tellement invraisemblables qu'elles semblent in-

(1) DELCOMMUNE, A., l. c.



ventées de toutes pièces, afin de donner au récit un peu de vie en plaçant NGANKABE au centre de l'intérêt.

STANLEY, le journaliste, a dramatisé son récit.

— Ma foi ! crie Ankoli aux canotiers qui descendent le Kwa, nous allons rendre visite à la reine Gankabi !...

— Dites donc !... N'effrayez pas trop Gankabi, soyez bons pour elle !...

— Par exemple !... Effrayer cette pauvre femme, nous !... Pour rien du monde !... (p. 288).

Comme si l'on s'attendait à voir une pauvre femme, faible, craintive !... Après les informations de GOBILA et d'ANKOLI !

Quelle surprise quand STANLEY arrive à Mushie !

« Gankabi, Reine de l'endroit, était absente. Elle remontait le Mfini. Les habitants ignoraient ou feignaient d'ignorer quand elle serait de retour, et aucun d'eux ne voulait prendre sur lui de nous inviter à venir voir la ville ».

Pas même IYILA, qui « avait vingt fois précédemment juré que Boula-Matari était son « homme ». A l'heure du danger, EELA reniait « son homme ».

« Craignant de se compromettre en me laissant entrer à Mousyé, elle me repoussait.

— Quoi ! Boula-Matari ! criait-elle en illustrant chacun de ses mots par un geste ! N'ai-je pas une gorge ? Faut-il qu'on me la coupe pour vous plaire ? Ainsi, vous osez me demander de vous introduire ici alors que Gankabi est absente. Arrière, fou ! Ma tête a plus de prix à mes yeux que toutes vos étoffes ! » (pp. 292-293).

Cette « pauvre femme » exerce donc « une autorité absolue » sur les habitants de Mushie, « et la crainte qu'elle leur inspire est visible » (p. 293).

En bon narrateur, STANLEY a d'abord excité la curiosité du lecteur. La surprise d'apprendre que la « pauvre

femme » qu'on était prié de ne pas effrayer, exerce un pouvoir absolu et inspire elle-même la crainte, fait encore monter l'intérêt. Et le lecteur ne sera pas déçu au moment où NGANKABE apparaît en personne.

— Ainsi vous êtes Boula-Matari?... Venez avec moi... Quoi? Vous ne voulez m'accompagner que jusqu'à Ngeté? Savez-vous que je m'appelle Gankabi et que l'on fait tout ce que j'ordonne? Voyons?... Silence! Suivez-moi sur-le-champ à Ngeté... Allons! venez... Écoutez-moi. Vous allez rester ici au bord de l'eau. Je vais aller vous chercher des provisions, et nous partirons ensuite tous ensemble pour Mousyé... (pp. 295-296).

Ces paroles que STANLEY met dans la bouche de NGANKABE ne sont que la forme concrète et animée d'un portrait psychologique, l'illustration vivante d'un caractère, la représentation concrétisée de la reine NGANKABE telle qu'il se la figurait ou qu'il voulait nous la figurer : une femme de volonté, énergique, audacieuse, autoritaire et entêtée.

Encore pourrions-nous applaudir à cette manière de nous présenter NGANKABE, si le portrait lui-même n'était pas manifestement exagéré et idéalisé.

De plus, les témoignages ultérieurs s'y opposent.

## B. Visites à Mushie

1. Plus de deux ans après l'*En Avant*, le vapeur *Peace*, de la mission baptiste anglaise du *Stanley-Pool*, remonte le Kwa et s'arrête devant Mushie. A bord se trouvent les missionnaires Georges GRENFELL et Thomas COMBER, et le colonel anglais Francis DE WINTON, successeur de STANLEY dans la fonction d'administrateur général de l'*Association Internationale du Congo*.

Le *Peace*, qui fait son premier voyage, a quitté le Pool le 7 juillet 1884. Sir Francis DE WINTON, arrivé à Léopoldville le 3, a profité de la belle occasion pour



accompagner les missionnaires — qui vont rechercher des emplacements favorables pour la fondation de leurs missions futures sur les rives du Congo — et visiter quelques stations de l'A.I.C. A Kwamouth, les voyageurs ont décidé de faire un petit détour en remontant le Kwa qui n'a plus vu de Blanc depuis le passage de STANLEY.

C'est ainsi qu'ils arrivent, le 12 juillet, devant Mushie, « ville de Nga Nkabi » et « capitale du pays des Wabuma » (1).

STANLEY avait trouvé à Mushie une population méfiante et un peu excitée. Même IYILA avait repoussé « son homme »... Et l'explorateur avait continué sa route, sans y aborder.

Les voyageurs du *Peace* avaient affaire à des gens bien mieux disposés et beaucoup plus confiants. Par bonheur se trouvaient parmi les curieux accourus à la rive quelques trafiquants qui avaient déjà vu les missionnaires au *Stanley-Pool* même et qui, heureux de les revoir, les accueillirent avec joie.

NGANKABE était présente. Car, dans leur relation de voyage, les missionnaires déclarent que le « détour » par le Kwa n'avait pas été inutile du tout, puisqu'on avait eu l'occasion d'« entrer en contact avec la cheffesse des Wabuma, une femme énergique, qui dirige une des plus importantes communautés de trafiquants du Congo » (2).

Cette femme énergique (*a strong-minded woman*), c'était « Nga Nkabi ». Malheureusement, le rapport ne précise point en quoi cette prise de contact avec NGANKABE a consisté, ni par quoi s'est manifestée l'énergie de la cheffesse. En tout cas, on peut dire que NGANKABE,

(1) Voir la relation de GRENFELL et COMBER dans BENTLEY, W. H., *o. c.*, t. II, pp. 65-67.

(2) « We were well repaid for making the *détour* by our coming into contact with the chieftainess of the Wabuma, a strong-minded woman, who rules one of the most important trading communities on the Congo » (p. 65).

en présence des voyageurs du *Peace*, s'est montrée moins autoritaire que sur la Mfini en présence de STANLEY, car « la ville de Nga Nkabi » se présentait aux yeux des missionnaires comme le meilleur endroit pour la fondation d'une mission : « on y serait certainement bienvenus » chez les « amis » de Mushie. Aussi GRENFELL et COMBER espéraient-ils que l'arrivée de nouveaux missionnaires permettrait bientôt d'y établir une mission (1).

Sir Francis DE WINTON nous fournit, au sujet des bonnes dispositions des habitants de Mushie, un détail dont le rapport des missionnaires ne parle pas.

« Au bout de quelques instants, écrit-il, les Wabouma étaient devenus très confiants. Ils demandaient que nous leur laissions un homme blanc et offrirent un terrain pour lui construire une maison » (2).

L'administrateur général parle encore du « grand village de Mbusie... habité par des indigènes appartenant à la tribu des Wabouma », dont « le chef actuel est une femme nommée Mouakobé » (3). *Le Mouvement Géographique* y ajoute que cette « Mouakobé... accueille les voyageurs avec empressement, leur offrant des terrains pour l'établissement d'une station » (4). Ici le rédacteur ne cite pas textuellement la lettre de DE WINTON, mais rapporte à NGANKABE seule l'accueil empressé et le don d'un terrain ou de terrains. Toutefois, s'il n'a pas donné le texte exact, il aura du moins rendu l'idée de DE WINTON, car, dans la question du terrain offert, le terme *Wabuma* doit signifier en premier lieu la cheffesse *Mouakobé*.

(1) « Altogether Nga Nkabi's town was the most promising position we saw for a mission station ; and we trust our numbers will soon be sufficiently augmented to allow of our occupying this point, where we are assured of a welcome » (p. 66).

(2) *Le Mouvement Géographique*, 1884, p. 57 b.

(3) *Ibid.*, p. 55 c.

(4) *Ibid.*

Vu ces bonnes dispositions des habitants de Mushie et de leur cheffesse, on se demande si ce sont les mêmes « *Ouaboumas* » que STANLEY a trouvés méfiants, •visiblement dominés par la crainte de leur reine, femme hardie et autoritaire, qui commandait même à Bula Matari.

STANLEY s'était retiré de Mushie sans avoir été invité « à venir voir la ville », et au départ, « *l'En Avant* parut s'associer à ma rage », écrit-il (p. 293). Les voyageurs du *Peace*, au contraire, avaient été si bien reçus par NGANKABE et son peuple, que, le 15 juillet, revenant de l'embouchure du Kwango, ils ne pouvaient s'empêcher d'aborder de nouveau à Mushie et de s'y arrêter pendant une à deux heures (1). D'ailleurs, GRENFELL et COMBER, dans leur rapport, avouent que nulle part, au cours de ce voyage, ils n'avaient rencontré une population aussi bien disposée (2).

2. Ce fut peut-être par suite de ces dispositions extrêmement bienveillantes des habitants de Mushie et de NGANKABE, que l'A.I.C. se mit à organiser une expédition qui reçut la mission d'explorer le Kwango (3) et d'établir un poste sur les bords de cette rivière, c.-à-d. à Mushie (4).

(1) « ... calling at our friend Nga Nkabi's, and spending an hour or two on the way ». BENTLEY, *o. c.*, p. 67.

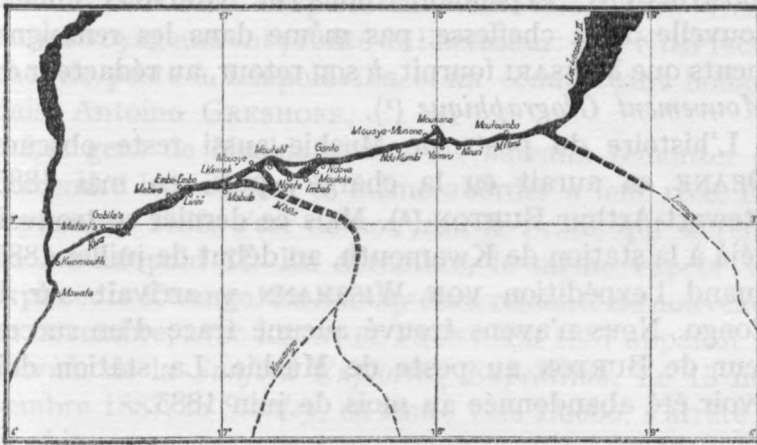
(2) Parlant de la région de *Bolobo*, le rapport dit : « ... the population being dense, and the people appearing as friendly as anywhere — save *Nga Nkabi's* on the *Bochini* river ». *Ibid.*, p. 69.

(3) Selon l'hypothèse du temps, le Kwango était le Kwa-Mbihé-Kwango, le Kasai étant censé déboucher dans le Congo au nord de l'équateur. En juillet 1884, le *Peace* s'était déjà engagé dans le Mbihé et avait atteint l'embouchure du Kwango. Pourquoi GRENFELL, COMBER et DE WINTON n'ont-ils pas annoncé leur découverte d'un confluent inconnu, celui du Kwango avec le Kasai ? En quittant Mushie, les voyageurs du *Peace* n'avaient pas remarqué le confluent de la Mfini avec le Kwa ; arrivés à l'embouchure du Kwango, ils croyaient se trouver à ce confluent du Mbihe avec la Mfini (*Lake Leopold River*). En réalité, ils avaient découvert le bras principal, le Kasai, mais ils ne s'en doutaient pas. Voir le rapport de GRENFELL, dans BENTLEY, t. II, p. 124 (on crossing the river from Mushie we missed, by reason of the many low islands, the Lake Leopold river, and journeyed up the Kasai without knowing it).

(4) Mushie n'est pas nommé. Mais nous pouvons admettre que cet emplacement avait été choisi avant le départ de l'expédition, puisque la nouvelle de

La direction de cette entreprise fut confiée au lieutenant italien Alphonse MASSARI, à qui furent adjoints l'anglais DEANE et le capitaine belge Edouard DELATTE.

Cette nouvelle fut publiée, en janvier 1885, par *Le Mouvement Géographique*, qui y ajoute que MASSARI « a dû quitter, le 16 novembre, la station de Kouamouth » <sup>(1)</sup>.



Le Kwa-Mfini d'après Stanley (mai 1882).

En février, la même revue annonce la fondation d'une station à « Mbusie ». Ce qui suit au sujet de ce village et de son chef, la « femme Mouakobé, qui a fait l'accueil le plus empressé aux agents de l'Association et leur a offert de vastes terrains pour l'établissement de la station », ne peut être que la répétition des nouvelles déjà données auparavant, à l'occasion du voyage de DE WINTON, et adaptées aux circonstances <sup>(2)</sup>.

Enfin, le numéro du 22 mars 1885 annonce le retour la fondation d'un poste à Mbusie est annoncée un mois avant celle du retour de l'expédition.

(1) 1885, p. 14 b. A remarquer aussi les termes : *le plus empressé... de vastes terrains.*

(2) 1885, p. 6 c.

de MASSARI à Léopoldville, « après une reconnaissance du cours inférieur du Koango » jusqu'au 4<sup>o</sup> L. S. Et l'on apprend que « la population riveraine, extrêmement pacifique, lui a fait le meilleur accueil » (1).

Sans doute, l'accueil à Mushie a été particulièrement bon. Si MASSARI y a fondé un poste, il doit avoir parlé aussi avec NGANKABE de la question du terrain et des constructions. Cependant, nous ne trouvons aucune nouvelle de la cheffesse, pas même dans les renseignements que MASSARI fournit, à son retour, au rédacteur du *Mouvement Géographique* (2).

L'histoire du poste de Mushie aussi reste obscure. DEANE en aurait eu la charge ; puis, en mai 1885, Stewart-Arthur BURTON (3). Mais ce dernier se trouvait déjà à la station de Kwamouth, au début de juillet 1885, quand l'expédition VON WISSMANN y arrivait sur le Congo. Nous n'avons trouvé aucune trace d'un successeur de BURTON au poste de Mushie. La station doit avoir été abandonnée au mois de juin 1885.

3. Le 4 juillet 1885, les habitants de Mushie ont vu descendre l'expédition de VON WISSMANN, qui touchait au terme de son long voyage sur le Kasai. Bientôt, le 13 octobre, apparaît un nouveau bâtiment, le *Stanley*, suivi de l'*En Avant* : c'est le D<sup>r</sup> Ludwig WOLF qui ramène au Kasai l'escorte de Bena Lulua de l'expédition VON WISSMANN. Il y a une dizaine de Blancs à bord des deux steamers.

(1) 1885, p. 23 a.

(2) 1886, p. 93.

(3) Selon la *Biographie Coloniale Belge*, t. III, c. 99-100 (BURTON), BURTON remplaça DEANE à Mushie, en mai 1885. Mais la notice de DEANE (t. I, c. 286) ne parle pas d'un séjour de DEANE à Mushie. Il n'y est pas question non plus de l'expédition MASSARI. D'ailleurs, la notice dit que DEANE s'engagea à l'A.I.A. en 1885 seulement, alors qu'il était déjà au Congo en 1884. Elle semble ignorer également le premier départ de DEANE pour les Falls, à bord du *Royal*, en juin 1885 (voir : LIEBRECHTS, Ch., *Souvenirs d'Afrique*, t. I, p. 130 ; *Le Mouvement Géographique*, 1885, p. 92b et 93b).



Le 23 janvier 1886, cinq grands canots viennent de la Mfini : le lieutenant allemand TAPPENBECK ramène en toute hâte à Léopoldville son compagnon KUND, blessé dans un combat dans la région de la Haute-Lukenie.

Puis, le 24 mars, de bon matin, le *Peace* vient charger une bonne quantité de provisions : c'est GRENFELL, qui conduit à Luebo l'explorateur VON WISSMANN. Deux autres voyageurs ont profité de l'occasion : VON NIMPTSCH, chef de poste à Léopoldville, et un commerçant hollandais, Antoine GRESHOFF.

Les gens de Mushie voient les bateaux remonter et descendre leur rivière et même aborder à leur rive. En septembre 1886, c'est de nouveau le *Peace*, qui se rend au lac Léopold II. En décembre, le même vapeur va explorer le Kwango. Le *Stanley* était remonté de nouveau, en novembre, avec LEGAT et TAUNT. En 1887 apparaît le *Florida* de la *Sanford Exploring Expedition*. Le 13 novembre 1887, le *Stanley*, en route vers Luebo, s'arrête à Mushie.

Il est bien possible que l'un ou l'autre voyageur ait vu la reine NGANKABE et même laissé quelques impressions écrites. Mais les publications que nous avons pu consulter au sujet de ces voyages ne nous ont rien révélé à son sujet <sup>(1)</sup>.

4. Nous devons attendre jusqu'au mois d'avril 1888, pour apprendre enfin des nouvelles de NGANKABE.

Alexandre DELCOMMUNE, chef d'une expédition de la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*, arriva à Mushie le 7 avril 1888, à bord du *Roi des Belges*.

(1) Étant au Congo, nous n'avons pas pu atteindre toutes les publications que nous désirions consulter. A fortiori, les pièces inédites, s'il en existe, où il est question de NGANKABE, nous ont été inaccessibles.

« A peine avons-nous mouillé, écrit DELCOMMUNE <sup>(1)</sup>, que nous sommes entourés par une véritable flottille de petites pirogues ». Les habitants viennent lui « offrir des denrées en échange de perles, de mitakos et d'étoffes ». NGANKABE aussi vient rendre visite au Blanc et lui offre « une belle chèvre ».

DELCOMMUNE a déjà eu l'occasion de lire le récit de STANLEY <sup>(2)</sup>. Il note en effet que celui-ci « parle en termes élogieux » de la « reine Gankabi ». Mais ce n'est pas cette Martha Washington hautaine de *Cinq années au Congo* qu'il voit devant lui. DELCOMMUNE remarque la différence et l'explique par l'âge déjà avancé de la « souveraine » : elle est « déjà sur le retour ». A part la mention qu'elle « porte au cou un collier de laiton fondu pesant 15 kilogrammes », c'est tout comme portrait de la reine.

Mais DELCOMMUNE nous régale d'une scène significative par laquelle il semble en vouloir au récit de STANLEY.

« Sur mes instances, écrit-il, elle consent à quitter sa pirogue et à s'aventurer sur le *Roi des Belges*. Mais moins loquace que Gobila, elle ne traduit sa surprise qu'en ouvrant démesurément la bouche et en écarquillant les yeux. Elle ne touche aucun objet. Le pont semble lui brûler les pieds, c'est à peine si elle ose y faire un pas. Après la promesse d'aller la voir, elle regagne au plus vite son canot ».

*Quantum mutata ab illa !* Où est cette NGANKABE qui, « sans la moindre hésitation, sans le plus léger signe de timidité », amenait son canot bord à bord avec l'*En Avant* ? Cette reine qui, « le poing sur la hanche, ... sans desserrer les dents », dévisageait avec attention, pendant plus de cinq minutes, ce fameux Bula-Matari ? Devant le premier vapeur qui lui apparût, en présence du premier Blanc qu'elle vît, NGANKABE n'avait pas peur. Elle

(1) Voir : *Vingt années de Vie africaine. Récits de Voyages, d'Aventures et d'Exploration du Congo belge, 1874-1893*, t. I, pp. 223-224.

(2) L'édition anglaise parut en mai 1885, la traduction française en novembre de la même année.



était presque seule, et elle ne craignait pas. Maintenant elle est entourée d'une foule de défenseurs, et elle est méfiante, inquiète, comme une bête qui craint d'être prise dans quelque piège.

Il est vrai, il lui fallait du courage pour se risquer à bord du *Roi des Belges*, mais, après le récit de STANLEY, on s'attendait quand même à plus d'audace et de sang-froid.

Dans sa simplicité naturelle, qui nous inspire plus de confiance que l'enthousiasme outré de STANLEY, DELCOMMUNE nous raconte aussi sa visite à NGANKABE.

« Je lui rendis bientôt cette visite, dit-il, et la trouve occupée à faire débroussailler les abords de sa demeure royale, qui se compose de cinq huttes, reliées entre elles par une palissade, de manière à former une cour intérieure. Gankabi me montre un escabeau de bois et s'assied en face de moi, les pieds sur une natte. Puis apparaît son mari, un solide gaillard d'une quarantaine d'années, coiffé d'un bonnet crasseux en forme de cône tronqué et en cordelettes d'écorce. D'autres natifs accourent et font le cercle autour de nous, tandis que la palabre commence. La reine m'apprend qu'elle fait le commerce de l'ivoire avec Gobila de Msuata, Ngalyema de Léopoldville et les chefs de Kinchassa. Elle répond obligeamment à toutes les questions que je lui fais, et je la quitte après le traditionnel échange de cadeaux, pour regagner le *Roi des Belges*, qui passe la nuit à Mutshie ».

Encore une fois, cette NGANKABE, calme et obligeante, ne ressemble nullement à la reine altière et autoritaire telle que le journaliste STANLEY nous la présente, cette reine qui a l'intonation de voix « d'un juge interrogeant un prévenu » et qui ne fait que commander.

La méfiance que le récit de STANLEY nous a inspirée se trouve confirmée par le témoignage de DELCOMMUNE : « l'image vivante de la reine » dans *Cinq années au Congo* est exagérée et idéalisée, et le récit de la rencontre sur la *Mfini* est dramatisé.

5. L'occupation du pays se poursuit. Les sociétés commerciales établissent leurs factoreries, aussi dans

le bassin du Kasai. Les missions aussi s'avancent. Les bateaux qui remontent et descendent le Kwa, deviennent de plus en plus nombreux : aux vapeurs *En Avant*, *Peace*, *Stanley*, *Florida* et *Roi des Belges*, s'ajoutent d'autres bateaux : *Henry Reed*, *Ville de Bruxelles*, *Ville de Verviers*, *Général Sanford*...

Mais les habitants de Mushie, qui jusqu'ici ont accueilli les bateaux avec enthousiasme, commencent à se défier des Blancs.

Leur commerce est en danger. Les sociétés européennes tendent à s'attribuer le monopole surtout du commerce d'ivoire. Les commerçants de Mushie ne sont pas à même de faire concurrence aux Blancs qui disposent de grands bateaux et d'énormes quantités d'articles d'échange.

Bien plus, les bateaux exigent du bois sec pour les chaudières et des vivres pour l'équipage et les passagers et même pour le ravitaillement de Léopoldville. Corvée ingrate pour les gens de Mushie, plus habitués au commerce et à la pêche qu'à l'agriculture et la coupe de bois, amateurs de liberté plutôt que de travail obligatoire !

On est déçu, mécontent. On devient exaspéré et l'on évite le Blanc autant que possible.

Le 2 août 1889, le Père Emeri CAMBIER, de la mission de Berghe-Sainte-Marie, atteint « un des villages de Moutchié ». Il veut se procurer des vivres et éventuellement racheter quelques jeunes esclaves. Au dire des payeurs du Père, des Bayanzi, le chef de l'endroit aurait un jour empoisonné un Européen (?), et les gens du village seraient des voleurs et des brigands. Et de fait, pendant la nuit, le Père CAMBIER surprend deux individus qui se glissent vers sa tente, mais qui prennent la fuite dès qu'ils le voient avec son fusil (1).

(1) *Missiën in China en Congo*, 1890, pp. 206-207. Il y est question d'« une vieille femme, mère du chef de l'endroit ». Serait-ce Ngankabe, mère de Bokoko ?

Cependant, les relations entre les missionnaires de Berghe et les habitants de Mushie s'améliorent, et les villages de « Moutchié, Ngete, Ebina », etc. deviennent les principaux fournisseurs de vivres et de provisions pour la mission <sup>(1)</sup>.

Les missionnaires protestants ont moins de succès. En 1890, ils essaient d'établir une mission à Mushie <sup>(2)</sup>, à l'endroit qu'occupe actuellement la Congrégation de Scheut. D'après les vieux indigènes, le prédicant, un homme de petite taille, dut quitter le village après deux ou trois semaines seulement, par suite d'un différend avec le chef BOKOKO <sup>(3)</sup>. Ce qui explique pourquoi, après la nouvelle de la fondation <sup>(4)</sup>, on ne trouve plus le nom de Mushie dans les listes des missions protestantes de ce temps.

Les agents de l'État, surtout les militaires qui se rendent au camp de Lusambo, font preuve de moins de patience et sont moins pacifiques que les missionnaires inoffensifs. On l'a bientôt senti à Mushie. Ils ordonnent de prendre ce qu'on ne veut pas vendre. Et une seule expérience suffit pour que les habitants du village, à l'approche du bateau, aillent se cacher dans les huttes ou dans la forêt.

### C. Ngankabe à Berghe-Sainte-Marie

1. Non seulement à Mushie, mais dans toute la région située au nord-est de Léopoldville, les rapports étaient tendus.

Les Bateke, que les marchandises européennes avaient d'abord attirés au Stanley-Pool, s'en retournaient dans

<sup>(1)</sup> *Ibid.*, 1890, p. 304 ; 1891, p. 544.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, 1891, p. 544.

<sup>(3)</sup> Mort en 1892. Voir infra.

<sup>(4)</sup> « Les missionnaires de l'A. B. M. U. se sont établis à Moutchié, au confluent du Kasai et du Mfini ». *Mouv. Géogr.*, 1891, p. 62 c.

leur pays, afin d'échapper aux corvées. Et ceux qui habitaient la rive gauche du fleuve se retiraient vers l'intérieur ou passaient sur la rive droite (1). Une bagarre se produisit à Lisha, entre Kimpoko et Mswata, le 17 septembre 1889, lors du passage du *Ville de Bruxelles* (2).

Dans la région de Kwamouth et de Bolobo aussi, l'atmosphère était troublée (3). En décembre 1889, un capitaine de bateau, FREISLEBEN, fut assassiné à Tshumbiri (4).

Ces incidents et la situation tendue ne manquèrent pas d'alarmer les autorités. On résolut d'en finir. Le capitaine-commandant Pierre PONTHER, désigné pour commander l'avant-garde de l'expédition VAN KERCKHOVEN dans l'Uele, venait d'arriver à Léopoldville. Il fut chargé de « pacifier » d'abord la région entre le Stanley-Pool et Bolobo. Dans ce but, il devait suivre la voie de terre jusqu'à Bolobo, d'où il serait conduit à Bumba pour y rallier son chef et le gros de l'expédition (5).

Nous possédons très peu de renseignements sur le voyage de PONTHER. Parti de *Léopoldville* au mois d'octobre 1890, il suivit, d'après la carte de l'É.I.C. dressée par Jean DU FIEF (6), l'itinéraire suivant : Kimpoko — Lisha — Bokoro — Tua — Imbu — Ebina — Pelle, sur le Kwa — passage du Kwa — Babuma — Tshumbiri (7).

(1) « After several attempts at futile rising remnant of the South-Stanley-Pool Bateke returned to the lands north of Stanley Pool, from which they had come... » JOHNSTON, H., *George Grenfell and the Congo*, t. I, pp. 177-178, note 1.

(2) *Le Mouvement Géographique*, 1891, pp. 56c-57a.

(3) En 1890, GRENFELL écrit dans son journal : « Bula Matadi has become disliked amongst the people of the Upper Congo, and is called Ipanga Ngunda, which means « Destroys the Country ». JOHNSTON, H., *o. c.*, t. I, p. 445. Voir : BENTLEY, *o. c.*, t. II, p. 235.

(4) *Le Mouvement Géographique*, 1891, p. 23b ; *Bulletin de l'Inst. Royal Col. Belge*, t. XXIV, 1953, p. 1278.

(5) Voir : *Biographie Coloniale Belge*, t. I, c. 767.

(6) Sans date, feuilles 1 et 3. Voir aussi : *Le Mouvement Géogr.*, 1897, pp. 62-63.

(7) Ebina, qui n'existe plus, se trouvait en aval de Mushie, sur la rive gauche du Kwa, un peu à l'intérieur.

Mais nous savons que le passage des soldats jetait partout la terreur. Voici comment le Père Albert DE BACKER, supérieur de la mission de Berghe-Sainte-Marie, décrit l'agitation provoquée dans la région du Kwa par l'arrivée de PONTHER, au mois de janvier 1891 :

« He ! wat is er nu op gang ? Zwarten uit het dorp komen onthutst en verbijsterd aangelopen. — Vader, vader, eene macht van blanken zijn op weg met talrijke scharen van soldaten ; zij slepen mannen, vrouwen en kinderen meê ; nemen kiekens, geiten en broodwortels : er blijft niets meer over op hun spoor ! ... Daar komt men van het dorp van Bokatoela aangesneld : — Vader ! de soldaten hebben eenen man en eene vrouw gekwetst, toen zij van Moetchie kwamen ; het leger is te Ebina (waar wij ons van mondbehoefden voorzien) ; eene schuit der Bayanzi's werd door de krijgslieden onderzocht ; twee gewonden te Bokatoela, vier dooden in 't dorp daarnevens, en nog zeven of acht gekwetsten in dien omtrek. Wat gaat er van ons geworden ? — Ik ga achter inlichtingen : overal vind ik de zwarten bezwijmend van schrik ; iedereen wil op de vlucht en zich in het hoog gras verstoppen... » (1).

L'armée était encore loin, à Ebina, près de Mushie. Mais les Babangi-Bayanzi qui venaient de là, apportaient toutes sortes de nouvelles alarmantes. Et le Stanley qui descendait le Kwa avec des soldats et des prisonniers, devait encore augmenter la panique.

« Eensklaps, écrit le Père DE BACKER, vaart de stoomboot « Stanley » onze haven binnen, en wij vernemen de ware oorzaak dezer schermut-

Pelle, village disparu, était situé sur le promontoire en face de Ladi.

Babuma : probablement Babuma-Nkole, village disparu, un peu en aval de Ladi.

(1) *Missiën in China en Congo*, 1891, pp. 460-461, Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1891, n° 29, pp. 460-461 :

« Hé là ! Qu'est-ce donc que ceci ? Des nègres accourent effarés. — Père, Père, voilà une foule de blancs ! Ils arrivent par terre, amenant avec eux d'innombrables soldats ; et ils tirent ; et ils enlèvent les hommes, les femmes, les enfants ; ils prennent les poules, les chèvres, le manioc ; il ne reste plus rien sur leur route !... (p. 461) On accourt du village de Bokatula. — Père ! un homme et une femme sont blessés ; les troupes sont à Ebina (là où nous faisons nos ravitaillements) ; une barque a été fouillée par les soldats de l'État ; quatre hommes blessés. Père, Père ! qu'allons-nous devenir ? — Je vais aux informations, et ne constate qu'une chose : tous les nègres veulent fuir et se cacher dans les hautes herbes. »



seling. Het schip is vol van krijgsgevangenen. Twee officieren vertellen ons hoe de zaak zich had toegedragen : de stam der Bateke's weigerde niet alleen hardnekkig leeftocht te bezorgen en bedroog de soldaten op alle manieren, maar zonder den minsten schijn van reden gaven zij vuur en doodden eenige mannen. Zoo werd het leger genoodzaakt te schieten om zich te verdedigen. Intussen waren de Bayanzi's van onzen oever, van dit voorval onbewust, den stroom opgevaren, en daar het op hunnen rug niet geschreven stond dat zij met ons en den staat in vrede en vriendschap leefden, werden zij als vluchtelingen achtervolgd... » (1).

Le Père parle aussi d'une escarmouche à Mushie-Ebina :

« Gisteren kwam er een vluchteling bij ons schuilen ; hij vertelde dat te Moetchié-Ebina waar de soldaten moesten vuur geven, hij en nog een andere zwarte op eenen stoomboot door de inboorlingen gestolen en aan kant gesleurd werden. Zijn gezel werd ter plaatse zelve onthoofd ; hij werd verkocht verre het land in, maar het gelukte hem te ontsnappen... Ge ziet dus dat onze geburen juist geen heiligen zijn, verre van daar ! » (2).

2. Parmi les prisonniers de l'expédition PONTHER se trouvait un garçon de dix ans environ, « jeune prince, héritier présomptif de la couronne de Moutchié, Ebina,

(1) *Ibid.*, p. 461. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1891, n° 29, p. 461. « Tout à coup, le steamer *Stanley* paraît sur le fleuve. Les communications s'établissent, et nous avons bientôt la solution de l'affaire. Le vapeur est chargé de prisonniers, et deux officiers nous mettent au courant des événements. Les Batekes de l'autre rive, non seulement ont refusé de vendre des vivres, mais ont tiré, sans provocation, sur les troupes de l'État, et tué plusieurs hommes. Naturellement, les troupes ont riposté. Les Bayanzis de notre rive, ignorant complètement l'affaire, voguaient sur le fleuve, sans porter sur le dos une pancarte indiquant qu'ils étaient nos amis et les amis de l'État. On les a donc poursuivis comme des fuyards ».

(2) *Ibid.*, p. 462a. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1891, n° 29, p. 462. « Hier encore, un nègre appartenant aux troupes de l'État, arriva chez nous, exténué de misère et de fatigue. Cet homme nous apprit que là où les troupes avaient dû faire feu, à Moutchie-Ebina, lui et un autre soldat avaient été enlevés d'une barque montant au Kasai. Son compagnon avait été décapité sur place ; lui, on l'avait vendu à des gens de l'intérieur ; mais il était parvenu à s'échapper, et venait se mettre sous notre sauvegarde. Vous le voyez, ce ne sont pas des saints, que nos voisins ! »

Ngete, Babouma et autres lieux situés sur les rives du Kassai » (1). Il était de Mushie et s'appelait NSUNGU.

D'après le P. DE WILDE, la reine NGANKABE était la grand-mère de l'enfant. En réalité, NSUNGU était l'arrière-petit-fils de NGANKABE. Son père s'appelait IPANYI et sa mère EBOME. Et EBOME, par sa mère NKENINKFE, était déjà elle-même la petite-fille de NGANKABE (2).

On dit que NSUNGU fut fait prisonnier dans la petite rivière du nom de Mbali, affluent de droite du Kwa, en aval de Biangala. Il était en pirogue, avec son père IPANYI, en train de faire la pêche. Surpris par les soldats de PONTHER, le père sauta dans l'eau et put se sauver à la nage, tandis que NSUNGU fut pris et emmené à Bolobo (3).

On était consterné à Mushie. La reine NGANKABE et « les chefs de la tribu », cependant, ne désespéraient pas encore : ils implorèrent le secours des Pères de Berghe-Sainte-Marie, afin d'obtenir par leur intercession la libération du cher enfant. Le supérieur de la mission profita du passage de l'Inspecteur d'État (4) pour l'entretenir de cette affaire. Celui-ci promit de faire son possible pour qu'on retrouvât NSUNGU. Et de fait, quelques jours plus tard, un steamer, descendant le Congo, vint déposer le jeune prisonnier à la mission. De plus, l'Inspecteur d'État fit savoir aux Pères qu'ils pouvaient en disposer librement.

Aussitôt un message fut envoyé à NGANKABE : le garçon serait rendu à ses parents ; seulement, les Pères

(1) L'histoire de NSUNGU est racontée par le P. DE WILDE dans *Missiën in China en Congo*, 1891, pp. 494-496. Le Père écrit *Nsoengi*.

(2) Voir infra le tableau généalogique.

(3) Nous avons rencontré à Mushie le vieux Isidore BOYELE, qui se rappelle bien cette histoire de NSUNGU. Isidore était un peu plus âgé que lui. La mère d'IPANYI, nommée BOMINA, était la sœur de MOBIBALE, mère de BOYELE Isidore.

(4) Sans doute VAN KERCKHOVEN, parti de Léopoldville le 4 février 1891. *Mouv. Géogr.*, 1891, p. 24b.



désiraient que la remise se fît avec quelque solennité, la Reine était donc invitée à venir à Berghe avec toute une suite de ses sujets.

Vraiment, cet important événement ne pouvait passer inaperçu. On devait en parler dans toute la région, surtout dans la région de Mushie, ce qui ne manquerait pas de faire accroître le crédit et l'influence de la mission auprès des indigènes.

Le père de NSUNGU se présenta d'abord, accompagné de quelques hommes. C'était trop simple ! Il fallait plus de monde. Le village entier, si possible. Au moins la reine NGANKABE avec une nombreuse suite.

Le lendemain, IPANYI fit une nouvelle tentative. Cette fois il était escorté de sa femme EBOME et de quelques Noirs, et il amenait un cadeau de quatre chèvres. Mais le Père DE BACKER, inflexible, ne fit que lui répéter les conditions déjà données.

3. Encore trois jours — le temps requis pour le voyage, en canot, de Berghe à Mushie et retour — et l'on apprend, le soir, que NGANKABE vient d'arriver au village voisin, à Bonganda.

Le lendemain, 27 février, sera le grand jour. Le matin, un long cortège s'avance par le sentier qui mène au plateau de la mission. La queue est tenue par les parents de NSUNGU et, la dernière de tous, la reine NGANKABE.

Le Père DE WILDE nous décrit la reine :

« Verbeeld u nu geene koningin met eene gouden kroon op het hoofd en den koningsmantel om de schouders. Ngankabi is zoo simpel mogelijk aangedaan : een groot stuk lijnwaad, oud en versleten als de straat, is haar eenigste kleedingstuk. De haren draagt zij heel kort geknipt zonder toisel, en niets in hare houding noch in de manier van zitten of gaan, onderscheidt haar van de overige zwarten » (1).

(1) *Ibid.*, p. 494. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1891, n° 31, p. 494. « N'allez pas vous imaginer une reine à couronne de diamants et à manteau de pourpre. Un grand pagne passablement usé lui fait fonction de toge ; des cheveux coupés ras tiennent lieu de diadème. Toute autre pièce de

On présente une natte à NGANKABE. La reine y prend place. La foule s'assied autour d'elle. Et le Père DE BACKER leur adresse la parole. Il exprime d'abord sa grande satisfaction de pouvoir accueillir à la mission la grande reine NGANKABE. Puis, il dit quelques mots sur le but des missionnaires qui sont venus s'installer à Berghe-Sainte-Marie. Enfin, il parle longuement de l'affaire NSUNGU, de l'intercession des Pères, de la bienveillance de l'État, sans quoi le jeune garçon n'aurait peut-être jamais revu ses parents, sa famille, sa tribu, son pays...

« Na alles gezeid te hebben wat een hart van vader en moeder kon raken, nam hij den kleinen Nsoengi bij de hand en geleidde hem in de armen zijner grootmoeder. De goede oude vrouw begon luidop te weenen, streelde het kind met hare hand en zette het op haren schoot » (1).

Ce portrait de NGANKABE diffère énormément de l'« image vivante » dessinée par STANLEY.

Nous nous trouvons ici en présence d'une NGANKABE qui ne se distingue pas des autres femmes noires, ni dans son attitude, ni dans sa démarche, ni dans ses mouvements ; alors que STANLEY, dès le premier moment de la rencontre, avait déjà remarqué « du caractère » dans la façon dont la reine manœuvrait sa longue pirogue vers l'*En Avant*.

Le P. DE WILDE n'aurait-il pas vu que « à part la chevelure et la couleur de la peau, cette femme n'avait rien du type nègre » ? Et « ce genre de physionomie austère... excessivement rare parmi les négresses » ? Si STANLEY ne se « rappelle pas en avoir vu six comme

vêtement ou d'ornement est complètement absente, et, sous ce rapport, sa majesté Nga-nkabi ne diffère en rien de ses noirs sujets ».

(1) *Ibid.*, p. 494. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1891, n° 31, p. 494. « Puis, prenant le futur monarque par la main, le Père DE BACKER le conduit dans les bras de sa grand'mère. Et la bonne vieille de pleurer, de caresser l'enfant et de l'asseoir sur ses genoux ».

Gankabi », comment le Père DE WILDE...? Mais oui, il faut l'avouer, il n'était que depuis cinq mois à Berghe-Sainte-Marie et il n'avait pas encore rencontré « 200.000 Africaines au moins ».

Quoi qu'il en soit, après « l'image vivante de la reine » de STANLEY, on ne s'attendrait nullement à voir une NGANKABE capable d'attendrissement, d'émotion, voire de larmes. Il est vrai que, suivant STANLEY, « l'air décidé qui appartient à ce type n'exclut pas une certaine douceur féminine », et que, dans le visage de cette femme résolue, « on y voit, profondément gravé, le sentiment de la maternité, de l'idéale maternité ». Mais, somme toute, nous sommes encore bien loin de cette mère qui donne un libre cours à ses larmes d'émotion et de joie.

4. La remise de l'enfant n'était que le premier acte.

Le père de NSUNGU avait proposé aux missionnaires de faire l'alliance de sang. Cette proposition avait inspiré au P. DE BACKER l'idée de la possibilité d'une convention entre la mission et NGANKABE. Et il s'était mis à rédiger un texte.

Le supérieur s'adresse donc de nouveau à l'assemblée. Après avoir expliqué le but et les avantages de la convention proposée, il lit et commente les différents articles de son texte. Tous les points sont approuvés par l'assemblée entière.

Si le document original est disparu, il en existe néanmoins une copie, grâce au P. DE WILDE qui a eu soin d'ajouter le texte à sa lettre publiée dans *Missiën in China en Congo*. Le voici :

Ik, Ngankabi, koningin van Moetchie, Ebina, Ngete en andere oorden, heb door de voorspraak der priesters van Berghe, mijnen kleinzoon Nsoengi, vermoedelijken erfgenaam mijner kroon, teruggevonden, toen hij in eene schermutseling der laatste maand krijgsgevangen genomen was door den onafhankelijken Congostaat ; daarom verklaar ik te dier gelegenheid en uit erkentenis voor deze

weldaad, plechtig en met vrijen wil, zoowel in mijnen naam als in dien mijner erfgenamen en aller Baboema's mijne onderdanen, volgende verbintenissen op mij te nemen :

A. Wij zullen altijd zijn en ons in alles verkleefde en dankbare vrienden toonen der tegenwoordige en toekomstige missionarissen. Daarom :

1<sup>o</sup> Zullen wij ze overal als weldoeners ontvangen, hun gansche en volkomen vrijheid geven om het Evangelie te verkondigen en hun ambt onder ons waar te nemen, en zooveel het in onze macht is en aan gematigde prijzen de noodzakelijke levensmiddelen verschaffen.

2<sup>o</sup> Volgens hunne begeerte :

a) verzaken wij voortaan en voor altijd :

1. alle menschenoffers ;
2. de proef met vergift en elke dergelijke misdadige gewoonte, zooals ook alle moorden hoegenaamd ;
3. den ongeoorloofden slavenhandel ;
4. het prijsmaken van booten, ivoor rooven of menschen stelen.

b) Wij zullen in vrede leven met onze geburen, en slechts den oorlog verklaren met den oorlof der priesters, en voor wettige en rechtveerdige redenen.

B. Wij zullen voortaan in alles de verkleefde en gehoorzame onderdanen van den staat zijn, met welwillendheid zijne ambtenaren ontvangen, vriendelijk de booten bejegenen die onze oevers naderen, zooveel het in onze macht is en aan redelijke prijzen levensmiddelen en gevraagde diensten verschaffen.

Gedaan te Sinte-Marie-Berghe, den 27 Febr. 1891.

Ondertekend met mijn bloed door mij Ngankabi, mijn handteeken door een kruis vervangen zijnde. +

Ingezien deze verbintenissen, beloof ik, Albrecht De Backer, overste der missie van Sinte-Maria-Berghe, voor zooveel het in mijne macht is, hulp en bescherming bij den staat aan koningin Ngankabi, aan hare erfgenamen en al hare onderdanen, zoo lang zij getrouw blijven aan de hooger gemelde verbintenissen.

Gedaan te Sinte-Maria-Berghe, den 27 Febr. 1891.

Getuigen :

J. GARMYN,

J. DE WILDE.

Met mijn bloed onderschreven :

A. DE BACKER,

Overste van Berghe.

Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1891, n<sup>o</sup> 31, pp. 495-496.

« Moi, Nga-nkabi, reine de Moutchie, Ngete et autres lieux, ayant, par l'intercession des Pères de Berghe-Sainte-Marie, retrouvé mon petit-fils Nsongi, héritier présomptif de ma couronne, fait prisonnier par l'État indépendant du Congo dans l'échauffourée du mois dernier, je déclare à cette occasion et en reconnaissance de ce bienfait, prendre solennellement et en toute liberté, en mon nom et au nom de mes héritiers, et au nom de tous les Baboumas, mes sujets, les engagements suivants :

A. Nous serons toujours et nous nous montrerons en tout les amis dévoués et reconnaissants des missionnaires présents et futurs. — Par conséquent :

1<sup>o</sup> Nous les accueillerons partout comme des bienfaiteurs, leur donnant pleine et entière liberté de nous prêcher l'Évangile et de remplir auprès de nous les fonctions de leur ministère, leur fournissant selon notre possible, et à des prix modérés, les vivres et les provisions qui leur seront nécessaires.

2<sup>o</sup> Selon leur désir :

a) Nous renonçons désormais et pour toujours :

1. À tout sacrifice humain ;
2. À l'usage ou épreuve du poison et à toute autre coutume criminelle semblable, comme aussi à tout meurtre quelconque .
3. Au commerce illicite d'esclaves ;
4. À toute capture illégitime de pirogue, d'ivoire ou d'hommes.

b) Nous vivrons en paix avec nos voisins. Nous ne ferons la guerre qu'avec le consentement préalable des Pères, et seulement pour des motifs justes et légitimes.

B. Nous serons désormais en tout les sujets dévoués et soumis de l'État, accueillant avec bienveillance ses agents, ses bateaux abordant à nos rives, et leur fournissant dans la mesure de notre possible et à des prix raisonnables les vivres ou services sollicités.

Fait à Berghe-Sainte-Marie, ce 27 février 1891.

Signé de mon sang par moi, Nga-nkabi, la croix remplaçant ma signature. +

En présence de ces engagements, moi, Albert DE BACKER, supérieur de la mission de Berghe-Sainte-Marie, je promets, selon la mesure de mon pouvoir, aide et protection, auprès de l'État, à la reine Nga-nkabi, à ses héritiers et à tous ses sujets, aussi longtemps qu'ils seront fidèles aux engagements ci-dessus énumérés.

Fait à Berghe-Sainte-Marie, ce 27 février 1891.

Témoins :

J. GARMYN.

J. DE WILDE.

Signé de mon sang :

A. DE BACKER,

Supérieur de Berghe.



5. Le texte de ce document est assez significatif.

On y voit facilement que les habitants de Mushie, selon l'expression du P. DE BACKER, n'étaient pas des saints. Ils s'adonnaient à toutes sortes de pratiques criminelles et superstitieuses : sacrifices humains, épreuve du poison, commerce d'esclaves, capture d'hommes, de pirogues et d'ivoire, etc. Et leurs rapports avec les Blancs de l'État laissaient beaucoup à espérer.

D'autre part, si les Pères de Berghe ont cru pouvoir supprimer ces pratiques et cette hostilité par un simple traité — peut-être NGANKABE n'en saisissait-elle pas la vraie signification —, ils se sont lourdement abusés.

D'ailleurs, ils ont été détrompés bien vite. La convention du 27 février 1891 est restée lettre morte, comme il résulte de certains témoignages postérieurs.

NGANKABE elle-même n'a pas observé ses engagements, puisque, en 1898, le P. Auguste DE CLERCQ, faisant allusion sans doute au traité violé, qualifie la reine d'« astucieuse, perfide et sanguinaire » (1).

Après la mort de NGANKABE, comme nous allons voir tantôt, il n'était plus question de traité.

On peut se demander si NGANKABE et son peuple ont réellement eu l'intention d'accomplir les obligations qu'ils s'étaient imposées. Nous pouvons même douter que la reine ait bien saisi le sens et la portée de cette croix qu'elle formait de son sang sur le morceau de papier. Ce qui comptait pour elle, c'était sans doute la promesse du P. DE BACKER de l'aider et de la protéger auprès des agents de l'État. En même temps a-t-elle sans doute voulu témoigner sa reconnaissance envers les missionnaires, pour le bienfait de la libération du petit NSUNGU. Et elle doit avoir été extrêmement contente d'un prix si peu élevé : une croix de son sang et un cadeau de quelques chèvres.

(1) *Missiën in China en Congo*, 1899, p. 268.

#### D. Mort de Ngankabe.

1. Le traité de Berghe-Sainte-Marie nous fournit un *terminus a quo* pour déterminer la date de la mort de NGANKABE : le mois de mars 1891. En effet, le traité fut signé le 27 février, et la reine demeura encore deux ou trois jours dans la région de Berghe avant de retourner à Mushie.

Le P. DE CLERCO nous permet de fixer aussi un *terminus ad quem*. Il était à Mushie le 6 et le 7 décembre 1893 et il écrit que « récemment y régnait encore la fameuse reine Ngankabi » (1).

Mais que signifie ce terme « récemment » ?

D'après les vieux indigènes, NGANKABE mourut, après une maladie de courte durée, deux ans environ après la libération de NSUNGU.

Ce serait donc vers la fin de 1892 ou au début de 1893.

Peut-être pourrions-nous admettre que NGANKABE mourut au cours de l'année 1892. Car le P. Constant DE DEKEN, qui arriva à Mushie le 6 janvier 1893, ne souffle mot de la reine dans son récit de voyage. Il parle, au contraire, d'« un chef » (2). Serait-ce une indication que NGANKABE était déjà morte depuis quelques mois ?

2. NGANKABE fut enterrée à Nkieme, au cimetière de son clan.

Dans *Cinq années au Congo*, STANLEY nous parle de « l'île Kemeh ou Ile-Sainte, où sont ensevelis à l'ombre d'un grand bosquet, les restes des rois et des reines des Ouaboumas » (p. 291). D'après ses indications, cette île se trouverait un peu en aval d'« une localité où de grands rochers gris descendent, en pentes abruptes, jusqu'au bord de l'eau ». En amont de cette localité se trouvait « une anse », puis un « autre promontoire de rocs, au-delà

(1) *Ibid.*, 1894, p. 456.

(2) *Twee jaar in Congo*, Antwerpen, 1952, p. 83.



duquel nous nous trouvons à l'extrémité inférieure de la populeuse région de Mousyé ».

En réalité, Nkieme — c'est ainsi qu'on appelle l'endroit — n'est pas une île, mais un promontoire boisé de la rive gauche du Kwa, à quelque cinq kilomètres en aval de Mushie, à peu près à l'endroit où la carte du capitaine Albert THYS indique le village de Pellé (1).

Nkieme est parfois nommé aussi Mpeme ou Nganama-ka.

Le cimetière, où NGANKABE a été enterrée à côté de ses ancêtres, se trouve en pleine forêt, à une distance de 2 à 3 kilomètres de la rive.

Le 23 mars 1886, le *Peace*, en route vers Luebo, s'arrêta à cet endroit. Les quatre passagers, VON WISSMANN, GRENFELL, GRESHOFF et VON NIMPTSCH, voulaient voir le cimetière de l'Ile-Sainte. Les visiteurs devaient passer d'abord devant un petit enclos, où un vieux Noir vivait seul. VON WISSMANN le prenait pour le gardien des tombeaux. Ils entrèrent ensuite dans la forêt. Le sous-bois, fougères et amomes, était coupé, et « seuls les gigantesques troncs des arbres soutenaient la belle voûte de verdure qui jetait une ombre obscure sur la place ». Comme une cathédrale. Il y faisait presque froid et l'un des voyageurs, VON NIMPTSCH sans doute, se mit à réciter les vers d'un poète allemand :

Und in Poseidons Fichtenhain

Tritt er mit frommen Schauder ein.

Trente à quarante défenses d'éléphant marquaient les sépultures. L'ivoire avait bien souffert de l'action érosive de l'atmosphère. Impossible aussi de reconnaître les formes originales des couteaux, lances et arcs, qui peut-être autrefois avaient appartenu aux chefs dont ils ornaient les tombes.

(1) *Le Kassai et la Louloua de Kwamouth à Louébo*, Bruxelles, 1888.

« Le vieux gardien du cimetière était manifestement rassuré, note VON WISSMANN, lorsque nous quittâmes cet endroit remarquable, sans avoir profané les tombes par l'attouchement des reliques » (1).

3. C'est là que NGANKABE fut enterrée. « Men zegt, écrit le Père DE CLERCO, dat, ondanks het verdrag met den E. H. De Backer zaliger aangegaan, er op hare uitvaart talrijke menschen geslachtofferd werden » (2). « Men

(1) WISSMANN, H., *My second journey through Equatorial Africa from the Congo to the Zambesi in the years 1886 and 1887*, London, 1891, pp. 15-16.

VON WISSMANN avait déjà visité Nkieme le 4 juillet 1885, lors de sa descente du Kasai. Dans son livre *Im Innern Afrikas*, p. 386, il écrit : « Durch einen Papyrussumpf von unserm Lagern getrennt, befand sich am linken Ufer das Dorf des Häuptlings Mafura, welcher dem Stamme der Pelle ...angehört... Sein Dorf war klein, aber äusserst sauber... Schöner als der Wohnort der Lebenden war die Ruhestätte der Todten. Ein schmaler Pfad führte durch unentwirrbares Urwald Dickicht nach einer kleinen Stelle, an der das Unterholz von Menschenhand beseitigt war. Hier befand sich Grab an Grab, alle bedeckt mit über 50 fast verwitterten mächtigen Elefantenzähnen, die den hier ruhenden als Denkmal dienen sollten. In den Kronen der stattlichen Wollbäume standen Reiherhorste, die Alten flogen ab und zu, um ihre Brut zu ätzen, kleine Vögel tummelten sich in die Aesten — es war ein Bild des tiefsten Friedens ; selten ist wohl einem Sterblichen eine so schöne Ruhestätte vergönnt. »

BATEMAN aborda aussi à l'« island of Kimeh », en décembre 1886, à son retour de Luebo. Il écrit dans *The first Ascent of the Kasai*, pp. 170-171 : « In our ascent of the river we had not visited this singular spot, which is conspicuous from a considerable distance by reason of its lofty trees. It would appear that for ages this island has been held sacred by the Wabuma as the burial-place of their kings, who lie here interred beneath numerous tumuli and under the ghostly protection of their tutelary fetish. The sepulchral mounds, overshadowed by lofty redwood and similar trees, are formed of well-beaten earth, and are about sixteen feet long, of rather less breadth, and eight feet in height. They are kept fairly free from grass and weeds, and are studded with stones and bits of broken crockery, some choice specimens of the latter being fixed upon poles erected on the mounds. I looked into the fetish-house, and saw many figures of various sizes, male and female, all of them equally hideous and obscene. The island may measure about 2 1/2 miles in length, with a breadth of one mile, and is densely wooded. The only inhabitants we saw were the people who kept the graves, and who had on hand a large stock of firewood, from which they were very glad to sell us a supply at a fair price. »

(2) *Missiën in China en Congo*, 1894, p. 456. Le P. DE BACKER était déjà mort. En octobre 1891, il avait quitté Berghe pour Nouvelle-Anvers, où il mourut le 21 février 1892. — Version française, dans *Missions en Chine et au Congo*, 1894, n° 65, p. 456. « On affirme que ses funérailles ont été ensanglantées par de nombreux sacrifices humains, malgré les promesses faites jadis à feu P. DE BACKER ».

heeft bij heur afsterven menschenbloed vergoten, en tamelijk veel » (1). C'était la coutume.

La coutume l'emportait sur le traité conclu avec le P. DE BACKER. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis la convention, et l'on vivait comme s'il n'y avait jamais eu de traité. Il est vrai que les relations entre les missionnaires de Berghe et les habitants de Mushie restaient bonnes, et que Mushie et les villages voisins étaient toujours les principaux fournisseurs de vivres pour la mission. Mais il ne fallait pas parler des autres points de la convention.

En janvier 1893, le *Stanley* arrive à Mushie : les habitants s'enfuient de la rive pour aller se cacher dans les huttes. Il ont peur des Blancs. Ce n'est qu'après avoir été assurés par le commandant GILLAIN qu'on n'est pas venu pour leur faire la guerre, mais pour acheter des vivres, que les gens osent s'approcher. Mais ils demandent des prix exorbitants pour le manioc, le poisson, poules, œufs, etc. Et le bois sec coûte encore plus cher (2).

D'après le P. DE CLERCO, il y aurait eu, après la mort de NGANKABE, des luttes intestines, par suite d'une querelle entre deux ou trois candidats qui se disputaient la couronne. « Ruzie tegen malkander, ruzie met den staat, een aanslag op 't leven van eenen blanke... » (3), comme nous verrons plus loin, après peu de temps Mushie devint méconnaissable.

(1) *Ibid.*, 1899, p. 268. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1899, n° 125, p. 268 : « A ses funérailles, le sang humain a coulé en abondance ».

(2) DE DEKEN, C., *o. c.*, p. 78.

(3) *Missiën in China en Congo*, 1899, p. 268. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1899, n° 125, p. 268. « ... puis ce fut la guerre entre les compétiteurs à la succession ; un attentat contre la vie d'un blanc... ».

## II. NGANKABE, « REINE DES BABOMA » ?

### A. Baboma et Banunu.

1. Ouabouma, Ouabuma, Wabuma, Wabouma, Babouma, Babuma, Baboma... Telles sont des dénominations et les orthographes différentes adoptées par les explorateurs pour désigner la tribu à laquelle appartiennent les habitants de Mushie et des environs. Actuellement on écrit Baboma.

J. MAES et M<sup>lle</sup> O. BOONE délimitent le territoire des Baboma comme suit :

« A l'E. par la Borua-Pé ; au S. par le Fimi jusqu'à l'embouchure de la Leboma, une ligne reliant ce point à l'embouchure du Kwango, la rive gauche du Kasai jusqu'en aval de Muchie ; à l'W. et au N., une ligne qui englobe le bassin de la Liboma et joignant la source du Borua-Pé » (1).

Cette délimitation est à corriger sur plusieurs points. Autour de la source de la Moliba-Mpe (Borua-Pé) commence déjà le territoire des Mbelo-Basengele ; vers l'aval, presque toute la rive droite de cette rivière jusqu'au confluent avec la Ndjuni est occupée par les Bampe ; et depuis ce confluent, toujours sur la rive droite, habitent des Badia, jusqu'à Inunu, en aval de Nioki, sur la Mfini. L'intérieur du triangle formé par le confluent de la Mfini avec le Kasai est le pays des Mabe, qui se rattachent plutôt aux Basakata. Au sud du Kwa-Kasayi, des groupements Baboma, connus sous les noms de Banku et Baboma-Sud, couvrent tout l'est et le sud de la région que MAES et BOONE font occuper par

(1) *Les Peuplades du Congo belge, Nom et Situation géographique*, Bruxelles, 1935, p. 48.

les Bamfunungu <sup>(1)</sup>. Un autre groupement Baboma occupe encore le pays situé à l'est de Banningville, entre le Kwango-Kwilu et le Kasai <sup>(2)</sup>.

Il y a ensuite la question des habitants de la région de Mushie. Peut-on leur donner le nom de Baboma ?

En 1908, Sir Harry JOHNSTON écrivait que les peuplades habitant les rives nord et sud du Kwa, généralement connues sous le nom de Baboma, semblent se désigner entre elles sous d'autres noms <sup>(3)</sup>. Et puisqu'il précise : *près de l'embouchure de la Mfini*, il doit avoir pensé entre autres à Mushie.

Et de fait, les autochtones de Mushie ont un nom à eux, celui de Banunu. Non seulement à Mushie, mais encore dans d'autres villages situés sur la rive droite de la Mfini et du Kwa, les indigènes s'appellent Banunu.

Le nom était déjà connu avant 1900, puisque nous le retrouvons sur des cartes dans *Le Mouvement Géographique*, où il désigne la population de la basse-Mfini <sup>(4)</sup>, celle que Fernand DE MEUSE, en 1892, avait appelée *Guetes*, d'après le nom du village *Ngete* <sup>(5)</sup>.

Il y a des Banunu qui sont presque indignés de se voir assigner le nom de Baboma. « Nous ne sommes pas Baboma, mais Banunu », déclarent-ils résolument. D'autres, plus indifférents, ne s'opposent nullement à ce qu'ils soient appelés Baboma, mais ils ne manqueront pas de faire la mise au point : « Baboma, oui, mais Baboma de l'eau, Baboma riverains, c.-à-d. Banunu ».

D'autre part, à l'étranger, les Banunu sont très souvent désignés sous le nom de Baboma, sans qu'on

<sup>(1)</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>(2)</sup> Voir : DENIS, L., *Les Jésuites belges au Kwango, 1893-1943*, Bruxelles, 1943, p. 28 et carte II.

<sup>(3)</sup> « People on the N. and S. banks of the Kwa near the junction with the Mfini are generally know as Babuma, but seem to have different tribal names amongst themselves ». *O. c.*, t. I, p. 150.

<sup>(4)</sup> Cartes en supplément aux numéros du 24 avril 1898 et du 3 juin 1900.

<sup>(5)</sup> *Mouv. Géogr.*, 1892, p. 113.



fasse quelque distinction entre les Baboma de Mushie et ceux de l'intérieur.

Les Banunu sont peu nombreux : un peu plus de 2.000. Ils sont répartis entre une dizaine de villages, dont voici les noms et le nombre des habitants (chiffres de fin 1953) :

	adultes		enfants		total
	H.	F.	G.	F.	
Iboli	63	80	128	79	350
Gantoko (Ngántoro)	40	66	62	57	225
Djokele (Nzó'ele)	66	77	62	75	280
Bondji (Mbunyi)	15	29	31	27	102
Mushie-Lingisi	90	138	130	124	482
Mushie-Moba	57	97	88	76	318
Biangala	6	8	10	8	32
Ikabandélo	13	41	28	25	107
Bompensole	7	34	31	34	106
Dongo	4	21	23	22	70
					2.072

Les sept premiers villages sont situés sur la rive droite de la Mfini et du Kwa, les trois derniers à l'intérieur, au nord de Mushie.

Il faudrait y ajouter encore trois villages de Banunu émigrés, sur la rive droite du Kasai, entre Mushie et l'embouchure du Kwango : Ibia, Bokunu et Kibambili. Se trouvant sur le territoire des Mabe, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces Banunu reconnaissent l'autorité du chef des Mabe qui n'oppose aucun obstacle à ces installations étrangères sur son domaine <sup>(1)</sup>.

2. Autrefois les Banunu étaient beaucoup plus nombreux qu'ils ne sont actuellement. Les villages se comp-

(1) Territoire de Mushie, *Registre des renseignements politiques*, p. 140. Mission Bokoro : FOCQUET, *Les Clans matriarcaux du district du Lac Léopold II* (manuscrit, 1923), p. 55.

taient en plus grand nombre et ceux qui subsistent encore étaient bien plus peuplés que maintenant.

STANLEY parle de la « populeuse région de Mousyé » et évalue la population de la série des hameaux qui formaient le village de Mushie à environ 5.000 âmes (p. 293). Ngete, village de Banunu, sur la rive gauche de la Mfini, était une localité « presque aussi peuplée que Mousyé » (p. 297).

Le rapport de GRENFELL et COMBER, sans donner un chiffre approximatif, fait quand même ressortir le grand nombre des habitants de Mushie, en notant la présence d'une multitude de canots et d'une foule d'enfants à la rive de ce village, long de deux à trois milles (1). Sir Francis DE WINTON aussi parle du « grand village de Mbusie, d'une étendue de près de 4 km » (2).

GRENFELL, qui remonta la Mfini en octobre 1886, écrit au sujet de cette rivière :

« It passes by gently rolling downs of very friable soil, with *plenty of people* ... *No other equal length of waterway that I know has so many people*. Not a single unfriendly demonstration as yet. The villages are often perched on huge anthills » (3).

Selon DELCOMMUNE, Mushie, village de 2 km de long, compte environ 800 habitants (4). Contrairement à GRENFELL, il trouve que la population de la Mfini « n'est pas dense ».

« En exceptant Mutshie, écrit-il, qui s'étend d'ailleurs sur la rive droite du Kasai, je n'ai compté que 24 villages, très misérables pour la plupart » (5).

Le Père DE CLERCQ et la Sœur GODELIEVE, qui remontaient la Mfini en décembre 1893, confirment plutôt

(1) BENTLEY, *o. c.*, t. II, p. 41.

(2) *Mouv. Géogr.*, 1884, p. 55c.

(3) JOHNSTON, H., *o. c.*, t. I, p. 167.

(4) *O. c.*, t. I, p. 223.

(5) *Ibid.*, p. 279.

le témoignage de GRENFELL. La Sœur GODELIEVE écrit sur la basse-Mfini :

« Wij ondervinden dat dit gewest, tot hiertoe teenemaal onbekend, uiterst vruchtbaar en volkrijk is. Onze missionarissen zouden er uitgelezen oorden vinden om missiën op te richten ... Wat zijn er de menschen dik gezaaid ! Op de twee oevers liggen de dorpen omzeggens aaneengeschakeld... » (1).

Et le Père DE CLERCQ, après avoir parlé du « grand village » de Mushie, décrit à son tour la Mfini :

« Eerst op den rechter-, verder op den linkeroever zijn de dorpen uitermate talrijk... De bevolking is dik gezaaid, zooals genoeg blijkt uit het groot getal inboorlingen, die ons op den doortocht komen bezien ... Wilt ge u een gedacht vormen van de menigte dorpen op de boorden der Mfini gelegen ? Wij varen met vollen stoom van halfzeven 's morgens tot 6 ure 's avonds, en, eenige plekken uitgezonderd, is het een onafgebroken aaneenschakeling van gehuchten » (2).

Probablement DELCOMMUNE, habitué aux grands villages bien peuplés du Bas-Congo, n'a-t-il pas compté parmi ses 24 villages les « petites bourgades » ou les « minuscules hameaux », mais seulement ce qu'il considérait comme « importante localité », « grand village », « village très peuplé », etc. Aussi qualifie-t-il de « petit » un village de 250 habitants (3). L'on comprend dès lors que, pour lui, la population de la Mfini était en général peu dense.

Les vieux Banunu évoquent, avec un regret visible,

(1) *Missiën in China en Congo*, 1894, p. 492. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1894, n° 67, p. 493. « ... nous constatons que cette région, peu connue jusqu'ici, est aussi fertile que populeuse, et que nos missionnaires y trouveraient de magnifiques emplacements pour leurs résidences... Et quelle densité de population ! C'est un village pour ainsi dire continu qui se développe sur les deux rives ».

(2) *Ibid.*, p. 456. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1894, n° 65, p. 456. « Les villages sont extrêmement nombreux, d'abord sur la rive droite, puis sur la rive gauche ; à quelques vides près, on pourrait même dire que ces hameaux se touchent et se déroulent en une chaîne indéfinie ».

(3) *O. c.*, t. I, pp. 224-227.

leur grandeur de jadis. Ils étaient si nombreux autrefois ! Et ils avaient tant de villages ! Plusieurs de ces villages n'existent même plus. Et ils citent des noms : Ikoko, Mbonkwo, Ndúa, Nkuru, Lemfe, Kebi, Makwo... sur la rive droite de la Mfini ; et sur la rive gauche, le grand village de Ngete ; Babuma-Nkole, Mbila, Nkieme... sur les deux rives du Kwa. Inunu, en aval de Nioki, actuellement occupé par les Badia, était un village de Banunu. De même que Ladi et Mokaba, sur le Kwa, où des Bateke et des Basakata sont venus s'installer.

Et puis, les Banunu étaient puissants. C'était un peuple actif, entreprenant, travailleur. Fabricants de pirogues, payageurs et pêcheurs habiles, grands trafiquants, conditionnant dans toute la région, en amont et en aval, le commerce de l'ivoire, de *ngola*, d'étoffes indigènes, de *masanga* et d'articles européens, ils s'étaient acquis des richesses considérables et une influence dominante sur toutes les peuplades voisines.

La richesse des Banunu n'avait pas échappé aux yeux de GRENFELL en 1886 : les colliers de cuivre en étaient la preuve évidente (1). Et le Père DE CLERCQ écrit en 1893 :

« De talrijke koperen ringen, die zij om hals, armen en beenen dragen, de lange en schoone schorten, van palmboom-vezelen eigenhandig geweven, getuigen van een zekeren welstand, die aan rijkdom grenst » (2).

Ils étaient nombreux, riches et forts, les Banunu, à tel

(1) « Wealthy, as they wear lots of brass collars ». Voir : JOHNSTON, *o. c.*, t. I, p. 167.

(2) *Missiën in China en Congo*, 1894, p. 456. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1894, n° 65, pp. 456-457. « ... Les naturels de la Mfini sont donc riches ; aussi les voit-on porter au cou, aux bras et aux jambes d'énormes anneaux de cuivre ; ils ont de longs et beaux pagnes, tissés en feuilles de palmier... ». Selon KUND (1886) « presque tous sont déjà vêtus de tissus européens qu'ils vont chercher au Stanley-Pool, où l'on rencontre à chaque instant des trafiquants de cette région qui y viennent échanger leur ivoire contre des marchandises des blancs ». *Mouv. Géogr.*, 1887, p. 24.

point qu'ils tendaient même à étendre leur domination vers l'est, du côté des Basakata.

### 3. La décadence commença avec l'arrivée des Blancs.

La première cause que les Banunu allèguent pour expliquer leur déchéance, c'est le *kenkeré ke berá* ou *kenkeré berá* (temps des guerres), l'*etumba*, c.-à-d. les guerres du temps de l'occupation du pays par les Blancs, et surtout la terrible période du caoutchouc.

Au début, les relations entre les Banunu et les Blancs avaient été bonnes. Les difficultés étaient nées d'abord de la concurrence commerciale. Cette situation s'aggrava encore, lorsque, à la fin de 1891, la *Société Anonyme Belge* ouvrit une factorerie à Inongo (Ndongo), sur le lac Léopold II. C'était un rude coup pour les trafiquants Banunu, car l'ivoire des Bakutu <sup>(1)</sup> ne passait plus par leurs mains. Ils réagirent, mais avec prudence, car ils avaient déjà assez d'expérience de la force des Blancs pour ne pas chercher une lutte ouverte. C'est ainsi que Fernand DE MEUSE écrit en 1892 au sujet des « Guetes », c.-à-d. les Banunu de Ngete et de la Mfini :

« Leur caractère est faux et méchant ; n'étant pas assez courageux pour empêcher le blanc de pénétrer chez les populations de l'amont de la rivière, ils excitent celles-ci contre l'Européen » <sup>(2)</sup>.

En 1893, l'État établit un poste à Kutu (Nkutu ou Nkoto), à l'embouchure de la Lukenie <sup>(3)</sup>. Mushie n'en était pas encore inquiet. Mais deux ans plus tard, en 1895, fut créé et organisé le district du lac Léopold II. Le nouveau district devint *Domaine de la Couronne*. C'était l'occupation effective de la région, une station à

<sup>(1)</sup> Ainsi appelait-on les commerçants Ntomba qui descendaient la Mfini, parfois jusqu'à Ngete et Mushie.

<sup>(2)</sup> *Mouv. Géogr.*, 1892, p. 113.

<sup>(3)</sup> Ce poste de Nkutu était appelé alors Malepie. Le nom est inconnu dans la région. *Male pi* (Kesakata) signifie : (c') est ici.



Mushie même (1), l'introduction de l'impôt en caoutchouc et en ivoire, le travail dans la forêt humide, la faim, les maladies, la misère, toutes sortes de souffrances physiques et morales, soldats et sentinelles, promenades militaires... En un mot : *etumba* !

Le 23 décembre 1898, le Père Auguste DE CLERCQ arrive à Mushie.

« Wij zijn dus te Mushie, écrit-il, een dorp van een echt handel-drijvend ras, den volksstam der Babuma, dat eertijds zeer bloeiend was, maar thans veel vervallen is van zijne vroegere grootheid. Voor iemand die 't dorp gekend heeft, ten tijde dat de slimme en trouwelooze Ngankabi 't bestier in handen had, moet het huidige Mushie onken-nelijk geworden zijn. Van dat eertijds in lengte en in breedte wijd uitgestrekt dorp, met al zijne hutten dichte tegeneen gebouwd, blijven er tegenwoordig maar hier en daar eenige verstrooide gehuchtjes meer over, ieder van zes of zeven kotjes, die onder de groene banaan-boomen, half omvergewaaid, den tijd lijk schijnen of te wachten dat ze zullen instorten.

« Ngankabi is immers dood. Men heeft bij haar afsterven menschen-bloed vergoten, en tamelijk veel.

« Daarna ontstonden er oneenigheden onder 't volk, ten gevolge van twee, drie mededingers, die twistten om de troonopvolging. Dus, ruzie tegen malkander, ruzie met den Staat, een aanslag op 't leven van eenen blanke, natuurlijk gevolgd van eene welverdiende borsteling : dit zijn de oorzaken, die 't oud en groot Mushie plotseling deden vervallen, en, daar de woeste wreedheid der Babuma nu beteugeld is, heeft de Staat daar eenen post opgericht. Thans ten minste kunnen de stoombooten zonder gevaar aanlanden, en de overblijvende inwoners ondervinden zeker dat de zaken daarom niet slechter gaan dan ten tijde hunner bloedgierige koningen en koninginnen » (2).

(1) Probablement en 1897. Pour la première fois renseignée dans la liste des postes du 1<sup>er</sup> janvier 1898, dans le *Bulletin Officiel* de 1898, pp. 236-237.

(2) *Missiën in China en Congo*, 1899, p. 268. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1899, n<sup>o</sup> 125, p. 268. « Le 23, de bon matin, nous étions à Mushie. ... Passons, les Babumas de Mushie, peuple commerçant s'il en fut, sont bien déçus de leur ancienne prospérité. Jadis, quand l'altière Ngankabi régnait dans ce pays, le village s'étendait à perte de vue, les cases se touchant littéralement, sur une longueur de plusieurs lieues. De toute cette opulence,

Le *Ville de Bruxelles* remonte la *Mfini*, et le Père DE CLERCQ décrit l'aspect monotone de cette rivière qui, il y a cinq ans, l'a encore ravi par la succession presque ininterrompue des villages (1). Mais tout a changé.

« Van Mushie naar Nkutu, vroeger Malepi genoemd, levert de reize maar weinig belang op... De reiziger vindt ze maar eentonig : het zijn altijd dezelfde oevers, leeg, overstroomd ; hier en daar ziet men kleine dorpen met immer dezelfde kotjes en altijd dezelfde wezens... 't Volk van de streke is overal niet even vriendelijk, en hier en daar zou men zelfs gevaar loopen van doodelijke pijlen te zien afkomen, moest het schip te dichte bij den oever varen » (2).

De 1893 à 1898, la mort avait fauché impitoyablement dans les rangs des Banunu.

Mais l'*etumba* n'était pas la seule cause de la dépopulation rapide des villages Banunu. Car des épidémies étaient venues s'abattre sur la région de la *Mfini*, pour y exercer, elles aussi, leurs ravages.

La variole d'abord. C'était en 1893. Au début de l'année, le *Stanley*, en route vers Lusambo, dut débarquer sur le Sankuru une trentaine des hommes de l'équi-

il reste des hameaux disloqués, composés chacun de six ou sept cabanes menaçant ruine.

La raison de cette déchéance, c'est la mort de Ngankabi, la reine impérieuse. A ses funérailles, le sang humain a coulé en abondance ; puis ce fut la guerre entre les compétiteurs à la succession ; un attentat contre la vie d'un blanc ; la répression de l'État, et l'établissement d'un poste. La conséquence heureuse de tout cela, c'est qu'à présent les forces des féroces Babumas étant divisées et amoindries, les bateaux à vapeur peuvent stopper tranquillement, et faire leurs provisions ».

(1) Voir p. 40, n. 3.

(2) *Missien in China en Congo*, 1899, p. 268. — Version française dans *Missions en Chine et au Congo*, 1899, n° 125, p. 268. « De Mushie jusqu'à Nkutu, jadis Malepi, près du Lac-Léopold, le voyage offre peu d'agrément.

.....  
Mais les rives sont monotones, basses, marécageuses. Les villages sont rares, petits et composés de cases toujours identiques dans leur construction.

.....  
Les peuplades riveraines ne sont pas toutes pacifiques, et lancent volontiers la flèche meurtrière contre les navires qui s'approchent de trop près ».

page atteints de la variole. Une dizaine d'eux succombèrent. Les autres, guéris, furent réembarqués par le *Stanley* qui retournait vers Léopoldville. Mais la variole restait dans la région du Sankuru, d'où elle gagnait la Mfini. Le P. DE DEKEN nous raconte comment :

« De inwoners van dat gewest, écrit-il, aangelokt door de koopwaren welke wij bij onze zieken hadden achtergelaten, waren met hen in aanraking gekomen, en hadden aldus de besmetting in hun eigen dorpen overgebracht. Een jaar later heersten de pokken nog in de streek van de Sankuru, tien duizend negers waren bezweken, ganse dorpen waren verlaten en afgebrand door hun inwoners, die daarna naar de oevers van het Leopoldmeer verhuisd waren. En toen ik ... op dezelfde stoomboot, de « *Stanley* », daar voorbijkwam, werd ons schip aanstonds herkend, en woedend met pijlen en werpspiesen aangevallen, onder voorwendsel dat het de pest in de streek gebracht had. Wij moesten in aller haast de vlucht nemen... » (1).

C'est donc vers la fin de 1893 que la variole commença à se manifester dans les régions de la Mfini. Des centaines de Banunu devaient en mourir dans les années qui suivirent.

Un autre fléau fit encore son apparition : la maladie du sommeil. S'avancant par le Kwa, vers 1895, elle atteignit bientôt Mushie et la Mfini. Cet ennemi mystérieux, lui

(1) DE DEKEN, *o. c.*, pp. 89-90. — Version française : DE DEKEN, C., *Deux ans au Congo* (Anvers, 1900), p. 142 : « Les indigènes, attirés par les marchandises laissées à nos malades, s'étant mis en rapport avec ces derniers, avaient porté la contagion dans leurs villages respectifs. Un an plus tard, la petite vérole désolait encore la région du Sankuru, dix mille nègres avaient succombé, des villages ont été abandonnés ou brûlés par leurs habitants, émigrés ensuite vers les rives du lac Léopold. Et quand ... je revins par le même navire, le *Stanley* ... le bateau que l'on reconnut parfaitement et qu'on accusait d'avoir amené la peste dans le pays, fut assailli furieusement à coups de flèches et de sagaies. Nous dûmes fuir en toute hâte ». — En réalité le *Stanley* fut attaqué, non pas au lac Léopold II, mais dans la Mfini. Voir : *Ibid.*, p. 158 ; *Missiën in China en Congo*, 1894, pp. 346-457 (Père DE CLERCQ) ; p. 492 (Sœur GODELIEVE).

Notons que la relation du voyage du P. DE DEKEN fut publiée en français et en flamand dans *Missions en Chine et au Congo* et *Missiën in China en Congo*, années 1895-1898. Ensuite : *Deux ans au Congo*, Anvers, 1900 ; et la première édition flamande : *Twee jaren in Congoland*, Antwerpen, 1902.

aussi, fit de nombreuses victimes parmi les Banunu déjà affaiblis par l'*etumba*.

A côté de l'*etumba* et des épidémies, les Banunu donnent encore une troisième cause du dépeuplement de leurs villages : l'émigration. Déjà au temps du *Domaine de la Couronne*, un grand nombre de Banunu quittèrent leur pays, afin d'échapper aux corvées meurtrières et aux vexations des sentinelles. La plupart se fixèrent dans la région du Kwango et au Stanley-Pool. Plus tard, cette émigration s'est poursuivie pour d'autres motifs et aussi vers d'autres centres. Elle continue toujours. Et la Mfini est devenue une rivière monotone, presque déserte...

4. Nous lisons dans le *Registre des Renseignements politiques* du poste de l'État à Mushie :

« Les Banunu ont toujours formé une tribu distincte de celle des Baboma, c.-à-d. qu'elle n'a jamais dépendu des Ngeliboma » (1).

En effet, au point de vue politique, les Banunu ne dépendent pas des Baboma. Ils ont toujours eu leurs chefs à eux, et les chefs des Baboma, résidant à Mbali, dans l'intérieur, n'ont jamais eu à se mêler des affaires des Banunu.

Bien plus, au dire des vieux indigènes, il a toujours régné une certaine hostilité entre Banunu et Baboma. Hostilité qui, à l'occasion, se manifestait par des vexations et des violences réciproques, plutôt que d'éclater en guerres ouvertes. Les archives de Mushie font encore mention, en 1935, de cette « hostilité sourde qui règne entre Banunu et Baboma ». Au mois de juin, le chef des Baboma, MANKUTU, vint saluer à Mushie le commissaire de district MAQUET. A un moment donné,

« Banunu et Baboma en viennent aux mains. Des coups sont échangés. Mankutu lui-même est bousculé. L'agent de l'État intervient

(1) P. 162. Le *Ngeliboma* est le chef des Baboma, du clan des *Ngeli*.

et les esprits se calment. Il semblerait, à première vue, que ce soit là une manifestation de l'hostilité sourde qui règne entre Banunu et Baboma ».

Il semble cependant que, d'après l'enquête faite,

« Cette algarade avait été provoquée, simplement, par quelques enfants qui avaient été effrayés par les danses guerrières du Mpeti de Mankutu » (1).

Séparés des Baboma au point de vue politique, les Banunu ne forment-ils pas avec eux une unité ethnique ?

M. FOCQUET fait appartenir toutes les peuplades matriarcales du lac Léopold II au groupe dit Bateke. Elles seraient donc venues « de l'ouest des Congos français, portugais et belge, des rives du fleuve entre Kwamouth et Léopoldville ». Les premières cohortes, émigrées vers le X<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, auraient formé « le premier royaume (?) des Baboma dont il est parlé dans DAPPER ».

« Après quelques siècles de vie commune, cette peuplade se divisa. Une partie se répandit le long du fleuve Kasai, au-delà de l'embouchure du Kwango et forma ce qu'on appelle maintenant la tribu des BABOMA-YUMU (District du Kwango); une autre bande prit la route nord-est et s'installa entre le Kasai, M'FIMI et la LUKENIE. Ce furent les BASA (BASAKATA). Une autre cohorte de clans partit vers le Nord, puis vers l'Est ; les BADJA, les BATOW, les BAMPE et les BABAI. Enfin, les derniers restèrent entre MUSHIE et KWAMOUTH : ce sont les BABOMA proprement dits... La dernière émigration doit se placer vers le XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle » (2).

Dans cette théorie, M. FOCQUET ne fait aucune distinction entre Banunu et Baboma. Pour lui les Banunu sont les « Baboma de Mushie » (3), qui ne méritent pas même une mention spéciale à côté des Baboma-Yumu, Basakata, Badia, Batow, Bampe et Babai. D'ailleurs,

(1) *Ibid.*, p. 163 ; et les *Rapports politiques*, p. 4 (Rapport annuel de 1935).

(2) FOCQUET, *o. c.*, pp. 2-3.

(3) *Ibid.*, p. 55.



ces divers vocables, écrit-il, « ne correspondent pas à des subdivisions ethniques, mais bien géographiques. Ce sont les noms des terres occupées : Iboma, Lesa (Itère), Bobai, Botow, Idja, Mpe. Ainsi un individu libre habitant sur la terre Iboma s'appelle Moboma (pluriel Baboma) » (1).

La version de FOCQUET ne concorde pas avec une tradition des Baboma, selon laquelle les ancêtres des Bateke, Batende et Baboma sont venus de la région du Kwango-Kwilo (2). Peut-être après une première migration venant du pays des Bateke de la rive droite du Congo.

Les Baboma possèdent des traditions détaillées concernant la division des clans et le partage des terres, mais semblent ignorer les détails de la formation du groupement des Banunu. Parmi les Banunu eux-mêmes, les uns se rattachent aux Basakata, d'autres aux Baboma, d'autres enfin affirment qu'ils étaient dans la région avant l'arrivée des Baboma.

Les traditions, souvent contradictoires ou trop vagues, ne semblent donc pas pouvoir fournir les éléments d'une solution du problème des rapports ethniques entre Banunu et Baboma.

Peut-être des investigations sérieuses et minutieuses des usages, coutumes et institutions, tant des Banunu que des Baboma, pourraient-elles apporter quelque élément dans la voie d'une solution. De même, une étude comparative du Kinunu et du Kiboma devrait aboutir

(1) *Ibid.*, p. 3.

(2) « *Bateke, Batende, Baboma, bankoko na bango balongolaki na Mandundu* (Bandundu, nom indigène de Banningville), *mpe na hokima bantu mosusu nkombo na bango Balulumu, mboka na bango Lombo* (nom indigène de Dima), *mpe bape-saki bango mosala ya kotula biloko ya bibende. Boye bankoko na bisu bandimaki mosala yango te. Boye Palamba ebimi na ba Balulumu. Boye bango bakimi. Balongwi na mai na Kwilo*... Ainsi commencent les « *makambo ma mokiri lokola boni bantu bayaki na mokiri oyo* », par Clément MPANYI, historien des Baboma. Sans doute, Bateke signifie ici les Baboma du sud du Kwa, qui sont souvent désignés sous ce nom.

à des conclusions convaincantes. Car les deux langues présentent de multiples différences ; et l'on peut se demander si les particularités du Kinunu n'ont qu'un caractère purement dialectal, ou bien, si elles forment les restes d'une langue propre, étrangère au Kiboma ?

Il est à remarquer qu'il existe, dans la région de Yumbi, en amont de Bolobo, une petite peuplade qui porte le même nom de Banunu. Il serait intéressant de savoir si ces Banunu sont apparentés à leurs homonymes de Mushie. Ceux-ci semblent ignorer l'existence d'autres Banunu.

Quoi qu'il en soit, il reste établi — et c'est le point le plus important dans la question qui nous occupe — que les Banunu de Mushie, au point de vue politique, doivent être distingués des Baboma proprement dits.

Il s'ensuit que NGANKABE ne peut être appelée « reine des Baboma » : les Baboma de l'intérieur n'ont jamais dépendu des chefs de Mushie. Tout au plus serait-il permis de dire que NGANKABE était la reine d'une *partie* de la tribu des Baboma. Encore devrait-on, dans ce cas, admettre que les Banunu sont de race Baboma.

5. Si les explorateurs parlent de Ouabouma, Wabuma, Babuma, etc., ils ne pouvaient désigner par ce nom que les Banunu, les seuls Baboma avec lesquels ils étaient entrés en contact dans la région de Mushie, au cours de leurs voyages par le Kwa et la Mfini.

C'est donc dans ce sens que nous devons comprendre le titre de « reine des Baboma » dont ils honorent NGANKABE, c.-à-d. reine des Banunu.

STANLEY appelle NGANKABE « reine de Mousyé », c.-à-d. des « villages de Mousyé » qui « se développent sur toute la longueur de la rive droite, depuis le Mfini jusqu'au Koua : distance, huit kilomètres ». S'il y ajoute que « Gankabi exerce une autorité absolue sur cette partie de la tribu des Ouaboumas » (p. 293), ne semble-t-

il pas insinuer qu'il existait d'autres Baboma qui n'étaient pas soumis à l'autorité de NGANKABE ? Et que l'expression « reine des Ouaboumas » (p. 296) est à prendre dans cette signification plus restreinte ?

D'ailleurs, STANLEY connaissait un territoire Baboma autre que les villages de Mushie. Selon lui, « Gandelay, chef des Banfounous », possédait le pays « depuis l'embouchure du Kwa jusqu'à la terre des Ouaboumas » (pp. 280-281). Or, la terre des Baboma ne commençait pas aux villages de Mushie, mais bien en aval, car « Bogoukou est le chef des deux rives du Kwa et son territoire est très vaste, si les dires de nos guides méritent créance » (p. 293). Ce « Bogoukou », fils de NGANKABE (p. 296), n'est autre que le « Bougoukou d'Oubuma » dont STANLEY parle dans l'introduction historique de *Cinq années au Congo* ; un des chefs « dont le pouvoir nominal s'étend sur un territoire de près de 1600 kilomètres carrés et auquel un grand nombre de chefs de village accordent l'hommage de leur obéissance ». Ce n'était cependant qu'un pouvoir nominal, car

« La suzeraineté qu'exercent ces chefs n'est guère que la reconnaissance tacite d'une supériorité sociale. Elle a tout au plus la valeur du sentiment de déférence qu'un riche négociant anglais témoigne au rejeton d'une famille noble, en s'effaçant pour lui céder le pas » (p. 12).

On pourrait se demander si, dans l'idée de STANLEY, le pouvoir réel sur les terres de « Bougoukou » n'appartenait pas à NGANKABE. Et interpréter ainsi le titre de « reine des Ouaboumas ». C'est improbable, puisque STANLEY parle d'un « grand nombre de chefs de village » accordant à « Bougoukou » l'hommage de leur obéissance.

Les « Wabuma » de GRENFELL et COMBER aussi ne désignent que les Banunu. Car Mushie était leur « capitale » et ils formaient « une des plus importantes communautés de trafiquants du Congo » (1). Ils étaient pêcheurs,

(1) Voir p. 12, n. 2.

fabricants de pirogues... Précisément les Banunu, et certainement pas les Baboma de l'intérieur.

Sir Francis DE WINTON parle dans le même sens que GRENFELL et COMBER : ses « Wabouma », « pêcheurs et aussi de grands marchands... », ne peuvent être que les Banunu. Mais il semble affirmer l'existence d'autres Baboma encore, puisqu'il dit que les habitants de Mushie appartiennent à la tribu des Baboma (1). S'agit-il d'autres villages riverains ou des Baboma de l'intérieur ? DE WINTON ne s'explique pas. Il écrit encore que « leur chef actuel est une femme nommée Mouakobé », mais il nous est impossible de savoir ce qu'il veut dire exactement : NGANKABE est-elle « le chef » des Baboma de Mushie seul, ou de toute « la tribu des Wabouma » ?

A partir de 1888, certaines cartes (2) renseignaient les Baboma dans le pays situé au nord du Kwa et de la Mfini, au sud du Kwa-Kasai et dans la région comprise entre le Kasai et la Mfini. Logiquement, les auteurs qui ont continué à appeler NGANKABE la « reine des Baboma », sans explication ou restriction aucune, doivent avoir été dans l'erreur, ou, du moins, ont prêté à la confusion, en faisant passer NGANKABE pour la reine de tous ces territoires habités par des Baboma.

DELCOMMUNE a échappé à ce danger. Il est vrai qu'il confère à NGANKABE le titre de « reine » et de « souveraine », mais il semble limiter le territoire de la « reine » à Mushie seul, quand il écrit que

« Le village a pour chef une femme, la reine Gankabi » (3).

Les missionnaires des Berghe-Sainte-Marie ignorent eux aussi le nom de Banunu. Mais le P. DE WILDE définit les « Baboema » :

« Een kleinen volksstam, die op den rechter en linker oever van den

(1) Voir p. 13, n. 3.

(2) Ainsi la carte de THYS. Voir p. 33, n. 1.

(3) Voir p. 18, n. 1.

Kasai in verschillende plaatsen tusschen Bateke's en Bayanzi's is komen wonen » (1).

Et, dans la convention du 27 février 1891, NGANKABE est appelée « koningin van Moetchie, Ebina, Ngete en andere oorden » (2) (reine de Moutchie, Ebina, Ngete et autres lieux), tout comme, dans la lettre du P. DE WILDE, le petit NSUNGU reçoit le titre de « vermoedelijke erfgenaam der kroon van Moetchie, Ebina, Ngete, Baboema, en andere oorden op de oevers van den Kassai gelegen » (3) (héritier présomptif de la couronne de Moutchie, Ebina, Ngete, Babouma et autres lieux situés sur les rives du Kasai). Précisément les Banunu et leurs principaux villages situés sur le Kwa et la Mfini. Les Baboma de l'intérieur y sont nettement exclus. Ou mieux : ils sont considérés comme étant des Bayanzi, puisque le P. DE WILDE enserme les Baboma-Banunu entre les Bateke, au sud, et les Bayanzi, au nord.

Si nous devons refuser à NGANKABE le titre de « reine des Baboma », parce que, au point de vue politique, les Banunu sont à distinguer des Baboma proprement dits, il ne s'ensuit pas encore que nous puissions lui accorder le titre de « reine des Banunu ».

### B. Les chefs des Banunu.

1. Nos premiers entretiens avec les vieux indigènes de Mushie avaient pour objet d'établir la liste des chefs successifs des Banunu. C'était en 1952. Le chef LENGISI était encore en vie. Il est mort au début de février 1955. Nous avons eu l'occasion de l'interroger à plusieurs reprises (4). Avec son beau-frère et conseiller Isidore BOYELE (5) et quelques autres anciens, il a fait tout son

(1) *Missiën in China en Congo*, 1891, p. 494.

(2) *Ibid.*, p. 496. Voir supra.

(3) *Ibid.*, p. 494.

(4) Encore en 1953 et 1954.

(5) Malgré ses 75 ans — il est né avant 1880 —, il nous a étonné par sa constitution encore robuste et sa mémoire fidèle.



possible pour nous donner entière satisfaction. Après un premier entretien, LENGISI se fit même accompagner de celui qui, suivant la coutume, devait lui succéder, Henri WAWA :

« Lui aussi doit connaître toutes ces histoires du vieux temps, dit le chef ; les jeunes n'en savent plus rien, parce que nous n'en parlons plus jamais ».

C'était pour nous un signe de leur confiance et une preuve de leur sincérité. D'ailleurs, il régnait dans nos causeries une atmosphère de confiance et de sympathie, et les vieux Banunu étaient visiblement heureux et fiers de pouvoir étaler leurs souvenirs du passé. De plus, c'était la première fois, disaient-ils, qu'un Blanc venait les interroger au sujet de l'histoire et des ancêtres des Banunu. Il y avait donc peu de danger qu'ils fussent déjà influencés par quelque investigateur précédent.

LENGISI était devenu chef après la mort de MOBA, survenue le 5 janvier 1943. Ce MOBA, appelé autrefois BENGUBU, a mérité les plus vifs éloges de la part de l'administration :

« Muba est un auxiliaire précieux. Il a puissamment aidé l'administration. Il possède une grande autorité et est aimé de ses gens » (1).

Il a dû défendre l'indépendance des Banunu contre les intrigues de l'ambitieux chef des Baboma, MANKUTU. Le danger était particulièrement grave lorsque, en 1929, lors de l'investiture de MANKUTU comme grand chef des Baboma (12 mai 1929), « le sous-chef Muba fut autorisé à conserver à titre personnel son insigne en raison des services qu'il avait rendus » (2). Ce qui signifie qu'on avait l'intention de supprimer simplement la sous-chefferie des Banunu après la mort de MOBA. Mais l'État comprit bientôt que l'autorité de MANKUTU n'était

(1) Mushie. *Registre des Renseignements politiques*, p. 162.

(2) *Ibid.*, p. 160.

« réelle que chez les Baboma proprement dits » (1) et que les Banunu n'obéiraient jamais aux Ngeliboma. Ainsi les droits et pouvoirs coutumiers de MOBA et de ses successeurs futurs étaient soutenus contre MANKUTU, qui d'ailleurs ne donnait pas entière satisfaction à l'administration, à cause de sa « cupidité, flatterie, manque de franchise, orgueil démesuré » (2). C'est ainsi que nous pouvons lire dans le *Registre des Renseignements politiques* de Mushie :

« Il a bien été spécifié (il a fallu le répéter plusieurs fois à Mankutu, en avril 1936 encore) que les Bampe et les Banunu conservaient leur autonomie et que le chef investi ne pouvait y pratiquer que l'administration indirecte, c.-à-d. respecter les droits et pouvoirs coutumiers de Bobili et de Muba » (3).

Cependant, les Banunu ne forment toujours qu'une sous-chefferie, incorporée dans la chefferie des Baboma, ce qui leur cause un certain mécontentement, parce qu'ils y voient une sorte de soumission aux Baboma et un danger de se voir enlever un jour toute forme d'indépendance.

Les Banunu conservent le meilleur souvenir de MOBA, l'un des plus grands chefs de leur histoire. Sa constitution superbe et sa force herculéenne, vantées par tous et qui lui valurent le surnom de BENGUBU ou KENGUBU (hippopotame), inspiraient déjà du respect. Mais il était plus que respecté. Il était admiré et aimé de ses sujets, parce qu'il défendait leurs intérêts et l'indépendance de la tribu, et qu'il a eu le bonheur de commencer son règne vers la fin de la terrible épreuve de l'*etumba*.

(1) Mushie. *Rapports politiques*, p. 5 (Rapport annuel 1935).

(2) *Registre des Renseignements politiques*, p. 161. Le Rapport annuel de 1935 dit encore : « Je lui reproche d'être d'un orgueil excessif et de manquer parfois de respect vis-à-vis des agents subalternes de l'Administration... Certains indices relevés me permettent de douter de son intégrité... Si Mankutu est craint, il n'est pas aimé de ses gens... » (*Rapports politiques*, p. 5).

(3) P. 161.

En effet, MOBA devint chef vers l'époque où le district du lac Léopold II commençait à reprendre haleine, sous le commissaire de district F.L.A. BORMS (1904-1906), connu sous le nom de SEKÉLE ou SEKÉLA. Bientôt l'État Indépendant du Congo fut repris par la Belgique. Et en 1910-1911, l'impôt en caoutchouc fut supprimé. Désormais les Banunu pouvaient vivre dans le calme et la paix.

MOBA avait pris le pouvoir après la mort de son frère LEKANA ou EKANA. Celui-ci n'avait régné que peu de mois. Appelé à Moleke afin d'y vider un différend entre les Basakata et le *capita* ou surveillant, un Mununu de Mushie <sup>(1)</sup>, il fut blessé dans une échauffourée et mourut.

Le chef auquel LEKANA avait succédé s'appelait NGWAYULU. C'est le moins connu de tous les chefs Banunu des derniers temps. D'ailleurs, la période de son règne fut une époque confuse et malheureuse, par suite du désarroi et des deuils causés par l'*etumba* qui battait alors son plein sous le commissaire de district Mathieu LEMAIRE, appelé INGÁLALA ou LINGÁLALA <sup>(2)</sup>.

Avant NGWAYULU, le chef NDÓNDOLO ou NDOLÓNDOLO vit arriver le Blanc KAPUTÉ, le capitaine Alphonse JACQUES, premier commissaire de district du lac Léopold II. C'était en octobre 1895 <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> Nous avons vu plus haut que, avant l'arrivée des Blancs, les Banunu étendaient leur domination du côté des Basakata. C'est ainsi qu'ils avaient placé dans certains villages de la rive gauche de la Mfini des *capita* ou surveillants chargés de maintenir l'autorité des chefs de Mushie. Ce fut le cas à Moleke, Kembali, Nkaliboma...

<sup>(2)</sup> *Ingalala* signifie : qui sévit (du verbe lingala : *ngala*, sévir). LEMAIRE arriva à Nkutu en 1897. Il devint commissaire de district de 1<sup>re</sup> classe le 30 octobre 1899 (*Recueil Mensuel*, 1899, p. 239). Partit en congé le 23 août 1900. Devint commissaire général le 20 mars 1901 (*Ibid.*, 1901, p. 47). Rentra en Europe en 1904. — Sa notice dans la *Biographie Coloniale Belge* (t. III, col. 538-539) dit qu'il fut promu commissaire de district de 1<sup>re</sup> classe le 1<sup>er</sup> juillet 1898, date où en réalité il devint capitaine-commandant de 1<sup>re</sup> classe (*Recueil Mensuel*, 1898, pp. 126).

<sup>(3)</sup> JACQUES partit de Léopoldville, à bord de la *Déliurance*, le 30 septembre 1895, et s'engagea dans le Kwa le 4 octobre. *Le Mouvement Géographique*, 1895, p. 326 et 327.

On raconte qu'un jour, sous le chef NDÓNDOLO, le capitaine JACQUES, venant de Nkutu, chef-lieu du district, s'arrêta à Mushie. Quelques prisonniers (jeunes recrues ou enfants soi-disant abandonnés destinés à la colonie scolaire de Boma ?), amenés par lui, réussirent à s'esquiver. Alors JACQUES fit prendre deux garçons du village, e. a. un nommé BOLAPARA. Mais les Banunu les délivrèrent et s'enfuirent avec eux. Les soldats qui accompagnaient le Commissaire firent feu et tuèrent deux hommes <sup>(1)</sup>.

Quelques semaines plus tard, le capitaine JACQUES, en route vers Nkutu, revint à Mushie. Les soldats se mirent immédiatement à tirer sur les habitants. Il y eut plusieurs morts et blessés <sup>(2)</sup>.

Quelques mois plus tard, un Blanc qu'on nommait TALATALA vint s'installer à Mushie avec un groupe de soldats <sup>(3)</sup>.

Le prédécesseur de NDÓNDOLO s'appelle BOKOKO. Sous lui arrivèrent les premiers Blancs dans la région. Il est connu comme un chef fort et puissant, l'un des plus grand des chefs des Banunu. Il mourut avant l'arrivée de KAPUTE.

BOKOKO avait succédé à un nommé EDJABONGÉLE, au sujet duquel on n'a pu donner aucun détail.

EDJABONGELE était devenu chef après la mort de DUGUBANTÓRE.

On se rappelle encore un autre nom : NGUMÁKELI.

La liste des chefs successifs des Banunu s'établit donc comme suit :

(1) Probablement au début de 1896, quand JACQUES se rendit à Boma. *Mouv. Géogr.*, 1896, p. 130. — C'est peut-être cette bagarre que le Père DE CLERCQ qualifie de « aanslag op het leven van eenen blanke ». Voir pp. 43-44, n. 2.

(2) Peut-être la « welverdiende borsteling » dont parle le P. DE CLERCQ. Voir même note.

(3) En 1897. Voir p. 43, n. 1.

NGUMAKELI...  
 DUGUBANTORE  
 EDJABONGELE  
 BOKOKO  
 NDONDOLO  
 NGWAYULU  
 LEKANA  
 MOBA  
 LENGISI  
 WAWA HENRI.

2. On s'étonnera de ne pas trouver, dans cette liste, le nom de NGANKABE. La fameuse reine ne peut y figurer non plus sous un autre nom, car la liste ne contient que des *baziri*, des hommes. Les vieux semblaient même étonnés, quand nous leur demandions pour chacun des chefs si c'était un homme ou une femme. Et ils conclurent :

« Tous sont des hommes ; les femmes ne deviennent pas chefs chez nous ».

Tous les chefs de la liste font partie d'un même clan (*kenkare*) appelé *Ntote*, *Bantote*.

Peut-être pourrions-nous découvrir NGANKABE quelque part dans le tableau généalogique du clan royal ? N'oublions pas que dans le régime matriarcal, en vigueur chez les Banunu, les femmes seules comptent dans la question de la descendance.

Nous nous sommes donc efforcé de reconstituer la généalogie des chefs *Bantote* (1). Et bientôt le nom de la fameuse reine fit son apparition, parmi les ancêtres directs de quelques chefs :

(1) Il est vrai que STANLEY avait fourni une indication précieuse en appelant NGANKABE « mère de Bogoukou ». La ressemblance entre les noms « Bogoukou » et BOKOKO était frappante. Seulement, ce n'est qu'après notre première visite à Mushie que nous avons trouvé l'occasion d'examiner le récit de STANLEY et que nous avons pu remarquer cette indication qui venait confirmer les résultats de nos investigations.



LENGISI : fils de ISÁBÉ ou ISÁKÁBÉ qui était la fille de MALÁNKIKI ;

MOBÁ : fils de NKONGOMBÉLO ou NKOOMBÉLO, qui était la fille de NGANKABE ;

LEKANA : id. ;

NGWAYULU : fils de MALÉME appelée aussi GOZÉNE, fille de MALÁNKIKI ;

NDONDOLO : fils de MALANKIKI qui était la fille de NGAZÚLU ;

BOKOKO : fils de NGANKABE qui était fille de NGAZÚLU ;

EDJABONGELE, etc : ? ?

NGANKABE, fille de NGAZÚLU, sœur de MALANKIKI, mère de NKONGOMBELO, mère de BOKOKO... STANLEY avait bien dit : « mère de Bougoukou ». BOKOKO, c'était ce « Bougoukou d'Oubuma » qui possédait « les deux rives du Koua » et dont le « territoire est très vaste », au dire des guides de STANLEY. En réalité, BOKOKO était le chef des Banunu, des « Ouaboumas » de Mushie.

Nous avons encore demandé expressément qui était le chef des Banunu au temps de NGANKABE. C'était BOKOKO. Il mourut environ un mois avant sa mère, un à deux ans après la libération de Nsungu, dont nous avons parlé plus haut. Donc en 1892.

Après maintes questions et rectifications, nous avons établi un tableau généalogique qui remonte jusqu'à NGAZÚLU, mère de NGANKABE et de MALANKIKI. Le tableau est encore incomplet, mais il suffit largement pour montrer la place qu'occupent dans le clan *Ntote* les personnages dont nous avons dû faire mention dans la présente étude.

Le voici :

Ngankabe (f) + ?	}	Bosele (f)				
		BOKOKO (m)				
		Nkôngombelo (f)	}	LEKANA (m)		
		+ Munene (m)		MOBA (m)		
				Ngambomene (f)	Moboro ou Monsama Ant.	
		Nkeninkfe (f)		Ebome (f)	Nsungu (m)	
				+ Ipanyi (m)		
				.....		
		Ngazulu (f)	}	Nganzoko (f)		
				NDONDOLO (m)		
				NGWAYULU (m)		
Maleme ou Go- zene (f)	}			Nga Elisabeth	Mbu René (m)	
+ Mpee (m)				+ Boyele Isid.		
				Bomina Maria	WAWA Henri	
				+ Lekila Clém.		
Malankiki (f)	}			Emwa (m)		
				Mpongo (m)		
				Isa(ka)be (f)	}	LENGISI (m)
		+ Mfunkore ou				
		Mukene (m)				
		Baligaliki (m)				
		.....				

3. Après la mort de BOKOKO et de NGANKABE, en 1892, il y eut des disputes autour de la succession, écrit le Père De CLERCQ (1).

Les « deux ou trois rivaux » dont il est question, devaient appartenir au clan *Ntote*, car jamais un autre clan n'a eu l'audace de vouloir se substituer aux chefs coutumiers.

D'autre part, NDONDOLO a régulièrement succédé à BOKOKO : il était l'aîné des *Bantote* et l'on ne se rappelle pas qu'il ait dû vaincre des résistances.

Toutefois, il y eut des querelles entre les *Bantote*, et spécialement entre la branche de NGANKABE et celle de MALANKIKI. Mais ces querelles n'avaient pas comme objet la succession au pouvoir, mais le partage des eaux

(1) Voir p. 43, n. 2.

et des terres ainsi que des *maté* ou amulettes dont le clan et particulièrement BOKOKO et NGANKABE étaient les propriétaires ou dépositaires.

En effet, les *Ntote* possèdent un triple pouvoir : le pouvoir politique, la possession des rivières et des terres habitées par les Banunu, et un pouvoir magique. Le pouvoir politique est le privilège du chef seul, l'aîné mâle du clan ; mais les autres pouvoirs peuvent être partagés entre le chef et quelques autres membres du clan, et ce partage comporte toujours un affaiblissement de la puissance du chef et même une certaine subordination de ce dernier vis-à-vis des autres *Ntote* possesseurs de terres ou d'amulettes.

Il n'est pas exclu que BOKOKO et NGANKABE, avant de mourir, se soient efforcés de priver le futur chef, NDONDOLO, qui était fils de MALANKIKI, d'une partie de ces pouvoirs, au profit des membres de leur propre branche. Car, depuis 1892, la querelle de famille oppose précisément les descendants de NGANKABE à ceux de MALANKIKI. Elle s'est même étendue, tellement que les deux branches se disputent également le pouvoir de chef de la tribu.

MOBA avait réussi à réunir en sa personne tous les pouvoirs. Et, puisque la rivalité ne s'apaisait pas, il défendit d'enterrer à *Nkieme* les membres de la famille de MALANKIKI : les ancêtres morts ne devaient pas être entraînés dans la querelle qui séparait les vivants. A la suite de cette décision de MOBA, une grande partie des *Bantote* de MALANKIKI se retirèrent à Mokaba, sur la rive droite du Kwa, en aval de Mushie, sous la conduite d'Élisabeth NGAA et de LENGISI. Leurs morts aussi furent enterrés à Mokaba.

La séparation prévenait bien des difficultés, mais ce n'en fut pas moins la guerre froide. Et LENGISI, qui un jour devait succéder à MOBA, en sa qualité d'aîné, attendait son heure avec patience.

Cependant, MOBA, se sentant devenir vieux, cherchait un arrangement qui pût mettre fin à cette situation gênante. Un jour, il fit appeler LENGISI et lui proposa un *modus vivendi* : LENGISI viendrait s'installer avec ses gens à Mushie, et MOBA lui céderait une partie du domaine des *Ntote* : toute la rivière Mfini, l'intérieur au nord de Mushie, ainsi que les villages de Biangala et de Mokaba sur le Kwa. LENGISI accepta et les Banunu de Mokaba vinrent s'établir à Mushie, en amont du poste de l'État, où ils se construisirent le village appelé Mushie-Lengisi. Le village, situé en aval et habité par les descendants de NGANKABE, reçut alors le nom de Mushie-Moba.

Peu après, un incident se produisit qui prouva que la réconciliation était loin d'être complète. LENGISI alla déterrer à Mokaba les restes de sa mère et de deux autres membres de sa famille, afin de les enterrer au cimetière de Nkieme. Les trois paquets d'ossements furent d'abord apportés à Mushie, et l'on y fit comme si les défunts venaient de mourir récemment : lamentations, danses funèbres, préparatifs pour les funérailles... Mais MOBA intervint. Il manifesta son opposition formelle et menaça LENGISI de toutes les colères des ancêtres, tellement que le malheureux abandonna son projet et s'en retourna à Mokaba avec son précieux trésor.

L'attitude de MOBA ne manqua pas de rallumer la querelle des *Ntote*. Les habitants de Mushie-Moba ne s'entendaient plus avec ceux de Mushie-Lengisi.

On raconte que, MOBA étant vieux et malade, LENGISI alla lui demander les instructions nécessaires concernant l'exercice du pouvoir politique et magique. MOBA le renvoya, disant qu'il ne se sentait pas encore mourir. Mais quand LENGISI était parti, le vieux chef fit venir Antoine MOBORO, appelé aussi MONSAMA, fils de sa sœur NGAMBOMENE ; c'est lui qu'il initia dans les mystères de ses amulettes et de leur force magique.

MOBA mourut peu après. Il fut enterré à Nkieme. Et

son pouvoir passa aux mains de LENGISI, *Ntote* de MALANKIKI. Mais ses amulettes, sauf le *Nkiera Makanga* <sup>(1)</sup>, restaient chez les *Ntote* de NGANKABE. En outre, l'arrangement fait entre MOBA et LENGISI au sujet de la propriété des eaux et des terres, restait en vigueur : les *Ntote* de NGANKABE, c.-à-d. de Mushie-Moba, conservent leurs possessions du Kwa, la rivière elle-même et les deux rives, à l'exception des villages Biangala et Mokaba.

LENGISI, après sa mort, fut enterré à Mokaba, bien qu'il eût exprimé le désir de reposer au cimetière de Nkieme.

Henri WAWA lui succéda et rien n'a changé.

4. Il est à remarquer qu'il existe chez les Baboma de l'intérieur un clan qui porte le même nom de *Ntote* : les *Ntote* de Maa et de Lebie, chefs terriens d'une partie du territoire Baboma. Contrairement à ceux de Mushie, ils ont été soumis aux Ngeli. D'après la tradition, ces Ngeli seraient venus de la région de Ndengese (Dekese), sur la Lukenie <sup>(2)</sup>.

Les *Ntote* des Baboma sont-ils apparentés à ceux des Banunu ?

La réponse à cette question est plus facile que son explication ultérieure. En effet, personne ne nie la parenté entre les deux clans. Mais il y a des versions différentes pour expliquer cette parenté.

Selon une tradition des Baboma de l'intérieur, surtout des Ngeli et des notables, les *Ntote*, venant du Kasai

<sup>(1)</sup> Voir *infra*.

<sup>(2)</sup> Voici leur itinéraire, d'après l'historien CLÉMENT MPANYI : « ... Balongoli na Ndengese. Bakomi na Mbelo ya Lokwayolo, mpe bakomi na Mbelo ya Imoma, Lokolama, Ngongo-Iyembe (sans doute ont-ils descendu la Lokoro, affluent du lac Léopold II)... Bakomi na Ibenga (près de l'embouchure de la Lokoro). ... Batamboli. Bakomi na Nkondi (Nkonde, en aval d'Ibenga). Batamboli. Bakomi na Nkolobeke (toujours sur la Lokoro, près du lac), mpe bakomi na Bambani (Bobangi ? au nord d'Inongo) mpe na Ndongo-Iyeli (Inongo, dont le chef s'appelait Iyeli). Batamboli. Bakomi na Mpanza (rive gauche du lac), mpe bakomi na monoko na mai na Nkutu, Kempiri, mpe bakomi na Kelaku... ».



(région du Kwango), s'installèrent d'abord dans les environs de Nioki. Pénétrant dans l'intérieur, une partie allait soumettre les Baboma, une autre partie les Bampe. Les Ntote des Baboma se divisèrent en deux branches : les *Ntote na mai* (de l'eau) de Mushie, et les *Ntote na mokiri* (de l'intérieur) de Maa et d'Ikwama (Lebie ?). Ceux des Bampe aussi se seraient divisés pour former trois branches <sup>(1)</sup>.

Certains détails de cette tradition sont inexacts, d'autres restent douteux, vu les versions opposées. Et l'on voit bien que la version des Ngeli tend à accréditer l'idée d'une unité politique et ethnique entre les Ntote des Baboma, des Banunu et des Bampe — trois branches d'un clan unique ! — et à appuyer les prétentions des Ngeli de détenir le pouvoir politique non seulement chez les Baboma de l'intérieur, mais encore chez les Banunu et les Bampe.

Tout d'abord, les Nkalimpe, chefs des Bampe, ne sont pas des Ntote, et ils nient catégoriquement une parenté avec les Ntote des Baboma ou des Banunu <sup>(2)</sup>.

Quant aux Ntote de Mushie et de Maa, le fait de leur parenté n'est pas contesté. Mais il existe une version différente de celle des Ngeli : les Ntote de Maa seraient venus de Mushie. De plus, contrairement à ce que les Ngeli semblent insinuer, les Ntote n'ont pas soumis les Baboma, mais la seule région de Maa. A l'arrivée des Ngeli, il n'y avait pas d'unité politique chez les Baboma : le pays était partagé entre plusieurs clans de chefs terriens indépendants, parmi lesquels les Ntote de Maa <sup>(3)</sup>. Peu à peu, les Ngeli, intimidant la population par leurs pratiques magiques, réussirent à s'imposer chez les

<sup>(1)</sup> VERDCOURT, A., *Notes sur les Populations Badia. Histoire et institutions d'une population à succession matrilineale du district du Lac Léopold II (Congo belge)*, p. 36. Extrait du *Traité d'Union*, Anvers (1934).

<sup>(2)</sup> VERDCOURT, A., *o. c.*, p. 37.

<sup>(3)</sup> VERDCOURT (p. 38) fait des Ntote le clan dominateur exerçant le pouvoir politique chez tous les Baboma (Baboma de l'intérieur et Banunu qu'il appelle

Baboma de l'intérieur au point d'en devenir les chefs politiques.

Mais le fait que les Ngeli ont soumis les Ntote des Baboma n'entraîne nullement la soumission des Banunu. D'ailleurs, les Ntote de Mushie ont toujours résisté aux intimidations des Ngeliboma et sont restés indépendants. C'est peut-être là que nous devons chercher l'origine de l'inimitié qui existait autrefois entre les Baboma et les Banunu, et de l'hostilité sourde qui règne encore entre les Ngeli et les Ntote de Mushie : désir d'annexion des Banunu chez les Ngeli ambitieux, et chez les Ntote, la volonté de sauvegarder l'indépendance menacée.

5. Selon VERDCOURT, un autre danger menaçait les Banunu.

Peu après l'apparition des Ngeli chez les Baboma, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un petit groupe d'Iyembe était venu s'installer pacifiquement un peu en aval de Mposo, près de l'entrée du lac Léopold II. La femme NKANKAA donna naissance au clan des Majala <sup>(1)</sup>.

Grâce à leurs forces magiques, les Majala réussirent à soumettre plusieurs chefs de terre des Badia riverains de la Mfini et de la Moliba-Mpe : Kempili, Kelaku, Nkie, Nioki, Leba-Mire, Inunu...

Et VERDCOURT continue :

« Après avoir arraché Inunu (aval de Nioki) aux Vaga, Nioki, Mabala et Bompô aux Nkalimpe, les Madjala poursuivirent leurs con-

Baboma de Mushie ou Baboma soumis aux Ntote de Mushie), avant l'arrivée des Ngeli. Il applique aux Baboma la théorie de M. FOCQUET sur les « dynasties régnantes ». M. FOCQUET écrit : « ... Peu à peu, en inspirant la crainte ou imposant la force, quelques clans plus importants ou plus courageux se superposèrent aux autres, se firent remettre une partie du tribut, accaparèrent les hautes fonctions judiciaires et politiques, décrétèrent leur suzeraineté, je ne dis pas propriété, sur les terres des autres clans ou fractions de clans installés, formèrent des « Dynasties régnantes ». *O. c.*, p. 3.

<sup>(1)</sup> VERDCOURT, *o. c.*, pp. 28-29. Le clan, auquel l'auteur donne le nom de *Madjala*, ne semble pas avoir de nom. *Madjala* est le pluriel de *Idjala* ou *Ijala*, ce qui signifie *chef* (langue Kidia).

quêtes en occupant Djampie, Isaka et Mongobele chez les Basakata, puis Kebu, Isho et Ketapi, qu'ils ravirent aux Batuku, tandis que les autres villages Batuku tombaient au pouvoir des Ekonda (Tumba).

« Ils se retournèrent ensuite contre l'Izule de Botena, auquel ils ravirent Ngwala, Mpanza et Ganda, où s'installa Ibia, qui soumettant la rive du Lac se ménagea l'alliance des Ekonda et des Tumba, grâce à laquelle il allait soumettre les rives de la Lukenie, et peut-être s'étendre jusqu'au Kasai. Les Madjala projetaient, avec l'aide de ces alliés, des expéditions contre les Ntote de Mushie, lorsque la pénétration européenne vint entraver ces projets et empêcha bientôt toute nouvelle conquête » (1).

L'auteur avait déjà parlé ailleurs de cette menace :

« Fiers de leur audace à combattre sur l'eau, ils commençaient à inquiéter sérieusement les Banunu du Kwa, à notre arrivée » (2).

Avant VERDCOURT, M. FOCQUET avait déjà écrit :

« Il est probable que les Belo, Yembe et Tumba seraient parvenus à occuper ou subjuguier toute la rive droite du Kasai, si les Européens n'étaient pas arrivés » (3).

Au temps de BOKOKO et de NGANKABE, les Banunu auraient donc été sur le point d'être attaqués par les Majala ! Tout comme les Basakata !

Il faut dire que FOCQUET et VERDCOURT se sont trop facilement laissé séduire par les exagérations de l'ambitieux chef NKOKINA, *Ijala* des Badia (4). Celui-ci, dans le désir de se servir de l'autorité européenne pour étendre sa puissance, n'a pas hésité à dramatiser les choses, en présentant l'activité commerciale comme une alliance militaire avec les Ntomba et une conquête politique des tribus de l'aval. Aussi a-t-il réussi à se faire attribuer un territoire plus vaste que ses ancêtres n'avaient pu acquérir.

(1) *Ibid.*, pp. 30-31.

(2) P. 29.

(3) *O. c.*, p. 4.

(4) A propos des *Notes* de VERDCOURT, le P. Jules DENIS écrit : « Beaucoup de fantaisies et d'inventions dans ces notes. Ne connaissant pas la signification

La prétendue alliance militaire des Majala avec les Ntomba est pure fantaisie. A l'arrivée des Blancs, il existait des colonies de commerçants Ntomba (Bakutu) sur la Lukenie (Bokoro), et sur la Mfini, tant chez les Badia (Nkutu, Kempili, Kelaku) que chez les Basakata (Djankombe, Kembali) et les Banunu (Inunu, Ngete). Ces Ntomba, s'occupant de commerce et peu nombreux, ne pensaient nullement à faire la guerre à leurs amis les Banunu. Et les autres Ntomba, restés au lac, préféreraient la pêche aux aventures d'une guerre lointaine sans utilité. Quant aux Ekonda, on ne voit pas bien pourquoi ou comment ils auraient quitté leur pays pour aller aider les Majala à attaquer les Banunu de la Mfini et du Kwa.

D'autre part, les Badia n'ont jamais occupé Djampie, Isaka et Mongobebe.

Si le village d'Inunu a été arraché aux Banunu, ce ne fut nullement à la suite d'une action guerrière des Majala, mais grâce à la confusion qui régnait à l'époque de l'*etumba* et de la première organisation administrative. Le chef terrien est encore un Mununu (1).

### C. Ngankabe, « principal personnage de la région ».

1. NGANKABE n'était ni reine des Baboma, ni reine des Banunu. Cependant, elle méritait le titre honorifique de « reine ». Nous allons voir dans quel sens.

des mots (termes) qu'il emploie pour désigner tel ou tel fait,... il en arrive à dire des stupidités. Admirateur de Nkokina ! Il transcrit ce que Nkokina lui suggère, le tout aux avantages de ses ancêtres : ex. gr. qu'ils allaient envahir la région des Basakata et celle du Kasai — pure blague ! » (Note manuscrite). NKOINA fut investi chef des Badia le 22 juillet 1929, lors de la réorganisation de la chefferie (mort en 1955).

(1) VERDCOURT donne au clan des chefs d'Inunu le nom de *Vaga* ou *Vaga-Bo-Nzali*. Ce terme *Vagabonzale* n'est pas un nom de clan, mais un titre qui signifie : possesseur de l'eau, de la rivière. MOBA et LENGISI s'appelaient aussi *Vagabonzale*. Le clan des chefs d'Inunu serait apparenté aux Ntote de Mushie et à ceux de Maa (VERDOURT, p. 37). Ne serait-ce pas une branche des Ntote ?

Tous les Bantote sont appelés *nkumu*. Ce mot signifie chef, roi. Mais il ne désigne pas seulement le chef des Banunu, car chaque membre de sexe masculin du clan Ntote, même un enfant nouveau-né, fils de mère Ntote, a droit au titre de *nkumu*, chef. Le terme revêt donc une double signification : *chef*, pour le *nkumu* par excellence, l'aîné des Ntote, chef de la tribu ; *prince*, pour tous les fils nés de femmes Ntote.

Les femmes Ntote, leurs filles, les filles de celles-ci, etc. toujours suivant la lignée maternelle, sont appelées *nkumu mokare* ou *nkum'okare*, c.-à-d. chef-femme, femme-chef, reine, ou mieux encore : princesse.

Selon la coutume du matriarcat, les enfants nés de l'union d'un Ntote ou *nkumu* avec sa femme (ou l'une de ses femmes) n'appartiennent plus au clan des Ntote, mais au clan de la mère. Ils portent néanmoins un nom honorifique qui indique leur descendance « royale ». Ainsi on appelle

les fils et filles d'un Ntote ou *nkumu* : *munkwe*, plur. *minkwe*,

les enfants des *minkwe* : *nyango*, plur. *nyango*,

les enfants des *nyango* : *kebelempere*, plur. *bebelempere*,

les enfants des *bebelempere* : *nkiaainzo*, plur. *nkiaainzo*.

Les Banunu ordinaires, qui ne sont ni Bantote (*nkumu*), ni descendants d'un *nkumu*, s'appellent *nsana*, plur. *bansana*.

NGANKABE était donc *nkum'okare*, en sa qualité de fille Ntote.

De plus, au temps de l'arrivée des premiers Blancs, elle était la femme aînée du clan, et même le membre aîné des Ntote.

Sa qualité de membre aîné du clan faisait d'elle la *nkum'okare* par excellence : « la femme qui serait chef, si elle n'était pas femme ».



L'influence de cette *nkum'okare* est extrêmement grande.

Il est vrai qu'elle n'a pas le pouvoir politique : elle ne gouverne pas la tribu, puisque c'est l'aîné mâle des Ntote à qui la coutume confère la dignité de chef. Mais, étant le membre aîné du clan, la *nkum'okare* est pour ainsi dire la mère de la famille des Ntote. Tous les Bantote, y compris le chef, respectent sa volonté et lui obéissent : elle gouverne le clan. Elle dispose aussi de l'usufruit du domaine du clan : elle est le *mbe*, le chef terrien.

Il va sans dire que, dans ces conditions, le double pouvoir du chef et de la *nkum'okare* peut donner lieu à des complications embrouillées. Le chef sera souvent entravé dans l'exercice de son pouvoir. Membre du clan des Bantote, il est soumis à la *nkum'okare* dont il doit respecter la volonté. De même doit-il tenir compte de l'autorité de la *nkum'okare* dans les nombreuses questions où l'intérêt du clan ou de l'un de ses membres est en jeu. Et il n'est pas rare non plus que les intérêts de la communauté des Banunu soient plus ou moins étroitement liés à ceux du clan ou de son domaine. Ainsi, la *nkum'okare* peut dans bien des cas se mêler indirectement des affaires politiques et imposer sa volonté dans des causes qui devraient ressortir au chef seul.

La grande autorité et influence de la *nkum'okare* justifie le respect que lui témoignent non seulement les membres du clan Ntote, mais encore les autres Banunu, depuis les *minkwe* jusqu'aux *bansana* ordinaires. Déjà comme simple *nkum'okare* ou femme Ntote elle a droit à ce respect, mais plus encore comme aînée du clan royal et comme chef terrien.

2. Si le chef est lui-même le membre aîné des Ntote, il n'a pas à s'accommoder aux volontés d'une *nkum'okare*. Ainsi MOBA, comme nous avons vu plus haut, régnait

seul et comme chef de la tribu et comme chef terrien des eaux (*vagabonzale*) et des terres (*mbe*) de son clan. C'est lui qui a partagé l'usufruit du domaine des Ntote entre lui-même et LENGISI, c.-à-d. entre la branche de NGANKABE et celle de MALANKIKI. Peut-être un partage analogue fut effectué par NGANKABE en faveur de son fils le chef BOKOKO. Car, si les informations recueillies par STANLEY méritent créance, BOKOKO possédait les deux rives du Kwa. Toutefois, en ce temps, le domaine des Ntote restait uni, BOKOKO ne jouissant que de l'usufruit de son fief; tandis que maintenant, depuis l'arrangement MOBA-LENGISI, ce domaine semble réellement et définitivement partagé entre les deux branches du clan.

LENGISI, successeur de MOBA, avait une cousine plus âgée que lui, Élisabeth NGAA. Cette *nkum'okare* mourut peu d'années avant LENGISI, de sorte que le chef, pendant presque toute la période de son règne, a été tenu en échec par cette femme. Aînée de la branche de MALANKIKI, elle possédait le domaine cédé à LENGISI. Réservant à elle-même l'usufruit de ces eaux et terres depuis Iboli jusqu'au confluent de la Mfini avec le Kwa, elle a accordé au chef la partie du Kwa : Mushie-Lengisi, Biangala et Mokaba.

Évidemment, il y a des nuances dans l'influence que la *nkum'okare* exerce sur le chef.

La *nkum'okare* peut être la mère du chef, comme NGANKABE était la mère de BOKOKO. Et le chef se conformera plus facilement aux volontés et aux désirs de sa mère, qu'il ne le fera à ceux d'une *nkum'okare* qui n'est que sa tante maternelle, ou sa sœur aînée, ou sa cousine aînée, comme c'était le cas avec LENGISI et Élisabeth NGAA.

La personnalité du chef et le caractère de la *nkum'okare* doivent aussi exercer une influence prépondérante sur l'activité et la puissance de la *nkum'okare*. Si la femme est une virago, consciente de sa valeur et de ses

pouvoirs, ambitieuse et pleine d'audace, le chef au contraire un homme faible et hésitant, ce dernier ne sera qu'un instrument dont la *nkum'okare* se servira pour confirmer et faire exécuter ses propres volontés : le chef régnera, mais la *nkum'okare* gouvernera. Mais la *nkum'okare* peut aussi faire preuve d'indifférence ou de faiblesse et laisser agir le chef avec les vieux sans aucune intervention importante de sa part. Il se peut aussi que le chef, dépassant les limites de ses pouvoirs, empiète sur une *nkum'okare* qui n'a nullement l'intention de se laisser faire : dans ce cas, la femme ne manquera pas de lui donner sur les ongles et de lui reprocher sa façon d'agir. On raconte, en effet, des incidents pareils qui se sont produits au temps de LENGISI et d'Élisabeth NGAA : chaque fois le chef a dû céder, sauf dans les cas où il pouvait alléguer l'autorité de l'État.

On compare parfois NGAA à cette autre *nkum'okare* NGANKABE. Mais NGANKABE doit avoir été plus puissante que NGAA, non seulement parce qu'elle était la mère du chef BOKOKO, mais encore parce qu'elle était plus libre dans l'exercice de ses pouvoirs, puisque l'État n'y était pas encore pour méconnaître ou simplement ignorer les droits coutumiers de la *nkum'okare* : l'organisation actuelle permet au chef de se soustraire de plus en plus à l'influence de la *nkum'okare* et même de faire triompher ses intérêts personnels, tout en prétextant, avec une indignation hypocrite, une obligation imposée par l'administration.

On peut admettre que NGANKABE ait éclipsé son fils BOKOKO, grâce à l'ascendant qu'elle réussit à acquérir par son aplomb et sa fermeté, et que BOKOKO doit sa renommée de grand chef en partie à la puissante activité de sa mère. Cela ne nécessite pas, cependant, une opposition entre le chef et la *nkum'okare*, comme si NGANKABE eût poussé l'ambition et l'audace jusqu'à vouloir détrôner son fils. Même si NGANKABE s'est montrée plus active

et plus hardie que BOKOKO, ils ont travaillé de concert à l'extension et au développement de la puissance et de la richesse des Ntote et des Banunu : BOKOKO, dans sa qualité de chef, NGANKABE, comme *nkum'okare*.

3. NGANKABE était aussi magicienne. Et l'élément superstitieux a largement contribué à corroborer et à étendre son influence sur les Banunu.

Tout comme le chef, elle était initiée aux secrets du *Nkiera Makanga*, qui est le grand protecteur des Banunu.

Ce *Nkiera Makanga* n'est qu'un large pot rond en terre cuite, contenant un ensemble bizarre d'objets qui n'ont rien d'extraordinaire : terre et poussière de diverses couleurs, cailloux, morceaux d'étoffe et de bois, etc. Mais il connaît les secrets du bonheur et du malheur des Banunu. C'est lui qui envoie les poissons dans les nasses et filets ou qui les en éloigne ; il dirige le gibier ; il peut prévenir ou guérir les maladies, s'il est bien disposé, et même arrêter la mort ; il connaît les coupables en cas de mort, de meurtre ou de vol.

Les Banunu ont confiance en leur *Nkiera Makanga*. Ils lui offrent des poules et des chèvres blanches qu'on appelle dès lors *Nkiera Makanga* et qui un jour seront mangées par le chef et sa famille. Et avant de partir à la pêche, ils viennent demander au *Nkiera Makanga* qu'il se souvienne d'eux et qu'il leur soit favorable.

Le *Nkiera Makanga* appartient aux Ntote. C'est l'insigne du chef et il se trouve près de la demeure du *nkumu*. Il forme l'élément le plus important qui lie les Banunu à la dynastie des Ntote. Sans les Ntote, plus de *Nkiera Makanga*. Et sans le *Nkiera Makanga*, ce serait le malheur, la famine, les maladies et la mort chez les Banunu (1). A l'appui de la vérité de cette croyance, on

(1) Les Ngeli des Baboma possèdent un fétiche qui ressemble fort au *Nkiera Makanga*. Il s'appelle *Ngangā*.

raconte toutes sortes d'histoires de gens qui essayèrent un échec parce qu'ils avaient négligé les conseils du *Nkiera Makanga*, et d'autres qui connurent des succès inespérés après avoir suivi les indications de ce guide sûr.

Mais le *Nkiera Makanga* communique ses désirs et ses avis uniquement par l'intermédiaire du chef ou de la *nkum'okare*. Si le cimetière de Nkieme est envahi par les herbes et les broussailles, et que les chefs défunts réclament le *Mpeme*, c.-à-d. le nettoyage de leurs tombes et la libation de vin, le *Nkiera Makanga* en informera le chef ou la *nkum'okare*, le plus souvent dans un rêve. S'il désire qu'on lui offre une poule ou une chèvre, il cesse de répandre ses faveurs et fait savoir qu'il restera chômeur aussi longtemps qu'on n'aura pas acquiescé à son désir. Et ainsi de suite. Le *Nkiera Makanga* apporte la solution à tous les problèmes et à toutes les difficultés et il connaît les remèdes pour tous les maux.

Il n'est pas difficile de se convaincre de l'énorme influence que NGANKABE exerçait sur les Banunu dans sa qualité de confidente du *Nkiera Makanga*. Et n'oublions pas qu'en ce temps, le christianisme n'était pas encore là pour combattre les croyances et pratiques superstitieuses.

Les pouvoirs magiques de NGANKABE ne se bornaient pas aux révélations et interprétations des volontés du *Nkiera Makanga*. La *nkum'okare* possédait, dit-on, une foule de *maté* (fétiches, amulettes), qu'elle avait hérités des ancêtres Ntote. Elle était en outre assez riche pour s'en procurer d'autres, tout nouveaux, chez les Bateke.

Le *Nkibe*, un pot en terre cuite contenant du sable, était particulièrement fort. C'était un porte-bonheur presque aussi puissant que le *Nkiera Makanga*. Ce *Nkibe* existe encore. Il a appartenu à MOBA qui en avait confié la charge à l'un de ses esclaves nommé NKUMAMBUE. Après la mort de MOBA, le *Nkibe* est resté à Mushie-Moba, chez les descendants de NGANKABE.



Un autre *boté* de NGANKABE (?) et de MOBA se trouve actuellement chez NGAMBOMENE, sœur de MOBA. Sa spécialité est de dénoncer les *bare b'ïloro* (1) qui jettent un mauvais sort sur les habitants du village.

Grâce à ces nombreux *maté*, la *nkum'okare* NGANKABE s'était acquise une autorité solide chez les Banunu. Ceux-ci avaient confiance en elle, parce que, dans sa qualité de *ngaa* (féticheur, magicienne), elle apaisait les esprits (*mufu*, plur. *mifu*) souvent capricieux, et qu'elle pouvait aussi désarmer les forces ennemies.

D'autre part, c'était la crainte, parce que NGANKABE avait aussi le pouvoir de nuire, de jeter un mauvais sort. Elle pouvait découvrir les *báloro* ou *bare b'ïloro* et empêcher les effets de leur action néfaste ; mais elle pouvait elle-même se faire sorcière (*múloro*) et envoyer la foudre ou le léopard ou un autre malheur.

« Et la crainte qu'elle leur inspire est visible », écrit STANLEY. La crainte était réelle. Mais STANLEY l'attribue à l'« autorité absolue » de la « reine » NGANKABE. D'autre part, il exagère quand il veut prouver la visibilité de cette crainte par l'épisode de la femme IYILA : le journaliste-explorateur a cédé à ses habitudes de dramatiser et de concrétiser ses impressions.

4. Nous avons vu plus haut que les Banunu, au temps de NGANKABE, faisaient un commerce important avec les tribus voisines, et que NGANKABE elle-même prenait une part considérable à ce trafic.

C'était une femme entreprenante. Elle dirigeait pour ainsi dire l'activité commerciale des Banunu.

GOBILA (Muteke) et KEBEKE (Mobangi) venaient acheter chez les Ntote les produits des peuplades de la Mfini et du lac Léopold II, ou s'informer des possibilités d'achat dans les villages où les Ntote avaient placé leurs

(1) Littéralement : hommes du mauvais sort. On dit aussi *múloro*, plur. *báloro* (v guttural).

officiers-surveillants (1). Les commerçants de Mushie se rendaient même au Stanley-Pool pour y échanger leurs marchandises contre des articles européens.

Ce commerce prospérait et les Ntote étaient riches. Les explorateurs ont pu constater le bien-être et la richesse des Banunu et ils n'ont pas manqué de noter le grand nombre de colliers et anneaux de cuivre que les habitants portaient au cou, aux bras et aux jambes, ainsi que les beaux et longs tissus dont ils étaient vêtus (2).

La richesse des Ntote en général et de NGANKABE en particulier s'exprimait aussi en esclaves. Ils achetaient ces *bamuara* (3) chez les Bateke (Bamfunungu) de l'intérieur de la rive gauche du Kwa (4) ou du Stanley-Pool (5) et chez les Baboma et autres tribus voisines.

Les esclaves formaient un capital vivant et productif, tant pour les propriétaires que pour la société entière. On comprend donc que les possesseurs d'esclaves devaient jouir d'un prestige et d'une influence considérables non seulement à l'intérieur de la tribu, mais aussi chez les commerçants des peuplades voisines.

5. Puisqu'elle était la *nkum'okare* par excellence, une femme énergique, grande magicienne et l'un des plus riches commerçants, NGANKABE méritait bien d'être appelée « le principal personnage de la région ».

Il n'est pas étonnant que les explorateurs aient vu dans cette femme extraordinaire la cheffesse ou reine de Mushie : à l'étranger, où STANLEY, comme nous avons montré plus haut, a appris son existence et ses

(1) INGYA de Ngete (STANLEY, p. 307), ou plutôt NKUMUNGIA, était un de ces officiers-surveillants, du clan des Ntote.

(2) Voir p. 41, n. 2 et 3.

(3) *Muara* (r guttural), plur. *bamuara*. Notons qu'il existe encore des esclaves chez les Banunu.

(4) Voir : *Missiën in China en Congo*, 1890, pp. 206-207.

(5) Nous avons rencontré à Mushie un vieux Muteke de Mfwa (Brazzaville). Il fut acheté dans sa jeunesse. Il est toujours esclave.

qualités, elle passait pour être une cheffesse, peut-être à l'instar de tant d'autres chefs-commerçants arrivés au pouvoir grâce à leur richesse et leur ascendant, tels NGALIEMA de Kintambo <sup>(1)</sup>, GOBILA de Mswata, KEBEKE de Misongo, qui était même un ancien esclave <sup>(2)</sup>, etc. Mais NGANKABE était *nkumu* (princesse ntote), voire *nkum'okare* (cheffesse), et les Blancs, arrivant à Mushie, avaient bien raison de la traiter comme cheffesse ou reine. Seulement, elle n'était pas reine dans le sens qu'ils ont donné à ce mot.

Quant au caractère de NGANKABE, nous avons vu que c'était une femme énergique et entreprenante, une virago. Mais nous avons dit aussi que STANLEY a exagéré et idéalisé le portrait qu'il a tracé. L'imagination de l'explorateur a entouré la « reine » d'une auréole de majesté et de dignité royales. C'est dans la clarté de cette auréole qu'il a vu et décrit la physionomie, les « particularités physiques », l'attitude et les gestes de NGANKABE. Et les paroles qu'elle lui adresse sont bien vraisemblables au point de vue de la loi de vérité d'un discours direct dans une narration, mais ne le sont guère au point de vue historique.

Nous ne pouvons pas nous présenter NGANKABE assise sur un trône, entourée de dignitaires et d'esclaves, écoutant les discours de ses sujets, leur donnant ses ordres ou leur rendant justice. Sa vie ne différait pas ou peu de la vie des autres femmes *bantote* ou *bansana*. Et son port, sa démarche, sa toilette ne distinguaient pas NGANKABE des autres matrones Banunu. Tous connaissaient la *nkum'okare* et, pour se faire respecter, elle n'avait nullement besoin d'étaler ses pouvoirs par une démarche hautaine et des discours autoritaires.

(1) STANLEY, p. 215.

(2) Voir p. 8, n. 3.

### Conclusion.

Nous avons présenté la *nkum'okare* NGANKABE, telle qu'elle est connue dans l'histoire et dans la tradition. Nous avons abordé aussi, ou simplement indiqué, en passant, quelques questions qui, à quelque titre, se rattachent à notre sujet, et qui méritent d'être mieux étudiées et approfondies. Terminons maintenant cette étude en exprimant l'espoir que ceux qui sont mieux placés que nous et qui s'intéressent au problème des Baboma puissent entreprendre des investigations d'ensemble sur place et jeter un peu de lumière sur la question des relations entre les peuplades qui s'appellent ou qu'on appelle Baboma.

(1) Voir : *Mittheil. in China et Comp.* 1899, pp. 295-297.

(2) Nous avons rencontré à Manké un vieux Malinké (Manké, 1900, p. 100) qui nous a dit que dans le pays de Manké, on appelle Baboma les habitants de la région de Manké.





## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	3
I. Rencontres avec Ngankabe .....	4
A. Stanley .....	4
B. Visites à Mushie .....	11
C. Ngankabe à Berghe-Sainte-Marie .....	21
D. Mort de Ngankabe .....	32
II. Ngankabe, « reine des Baboma » ? .....	36
A. Baboma et Banunu .....	36
B. Les chefs des Banunu .....	52
C. Ngankabe, « principal personnage de la région » .....	66
Conclusion .....	76
Cartes :	
Le Kwa-Mfini d'après Stanley (mai 1882) .....	15
Le territoire des Baboma .....	77